

Le Castellans

Journal Municipal de Sainte-Anastasie

Juillet 2015

Numéro 3



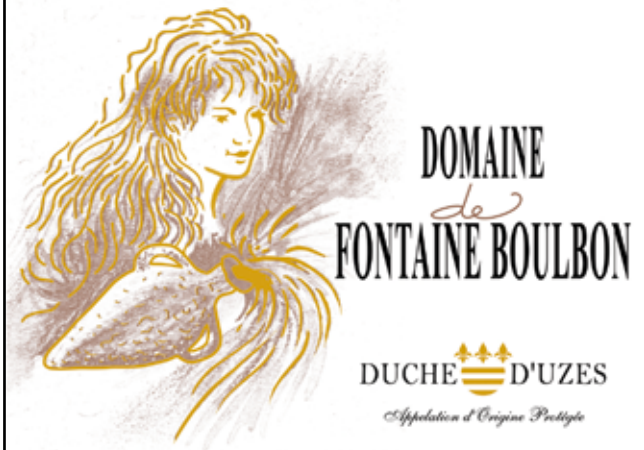


COLLECTE
ORDURES MÉNAGÈRES
ET SÉLECTIVE
PROPRETÉ URBAINE
GESTION DE DÉCHETTERIES

627, ANCIENNE ROUTE D'AVIGNON
30 000 NÎMES

TEL. 04 66 38 19 60
FAX : 04 66 39 10 55

[HTTP://WWW.OCEAN-NIMES.NET](http://www.ocean-nimes.net)



Vente de vin au caveau
Rouge, Rosé, Blanc, Cartagène
Vin de pays et AOP

EARL Domaine de fontaine Boulbon
30190 Sainte Anastasie
(sur la D18 entre Saint Chaptès et Sainte Anastasie)

Tél : 04.66.81.28.33

CARITA TPA

TERRASSEMENT DIVERS

06 27 26 24 54
caritatpa@orange.fr

145 Chemin rural n°8 des gours
Aubarne 30190

DEVIS GRATUIT

TIXA - BETON



BÉTONS PRÊTS À L'EMPLOI
BÉTONS DÉCORATIFS
PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS
Livraison toutes quantités

ou pris sous centrale

CD 22, le Village, 30190 DIONS

Port : 06 16 02 01 45

Tél./fax : 04 66 81 08 51

tixabeton@wanadoo.fr

INFORMATIONS PRATIQUES



LA MAIRIE

110, rue de l'Hôtel de Ville Russan
30190 SAINTE-ANASTASIE

Mail : commune.ste.anastasia@wanadoo.fr

Tél. 04 66 81 01 58 - Fax.04 66 81 02 28

Jours et horaires d'ouverture au public

- Lundi : de 08h30 à 12h00 - fermé l'après-midi
- Mardi : de 08h30 à 12h00 - fermé l'après-midi
- Mercredi : de 08h30 à 12h00 - 14h30 à 17h30
- Jeudi : de 08h30 à 12h00 - fermé l'après-midi
- Vendredi : de 08h30 à 12h00 - fermé l'après-midi

Journal Municipal

Directeur de la Publication : Gilles TIXADOR

Conception et réalisation :

Association « Sainte-Anastasia Communication »

Tous nos remerciements à Alain FOURES pour les photographies qu'il nous adresse régulièrement.

Un remerciement tout particulier à Rubens EUZEBY pour les photos anciennes de la fête votive.

LES ARTICLES ET LES PHOTOS SONT PUBLIÉS
SOUS LA SEULE RESPONSABILITÉ DE LEURS AUTEURS

Imprimé avec papier et encres respectant l'environnement

SOMMAIRE

Vie Municipale p 2

Vie Locale p 7

Vie Culturelle et Associative p 24

Informations générales p 38

LE BLOG

Depuis le mois d'Avril 2014, un blog est à votre disposition. Si vous avez un projet, une suggestion ou une interrogation que vous souhaitez transmettre par son intermédiaire : vous pouvez le faire, soit en laissant un message sur l'adresse mail de la Municipalité :

commune.ste.anastasia@wanadoo.fr

soit en déposant un commentaire qui sera diffusé après validation du Comité de Rédaction.

SOYEZ INFORMÉS EN TEMPS RÉEL :

Inscrivez-vous sur le blog.

Il est conçu pour vous !

**Ainsi, à chaque nouvelle publication,
vous recevrez un message.**

Tapez : steanastasiégard.canalblog.com

Création - Maquette - Impression

PUBLIC IMAGE

62, rue des Tilleuls - 30730 St-Mamert du Gard

Tél. 04 66 63 26 42

www.publicimage.fr - public.image@wanadoo.fr



PAROLES D'ÉLUS : Nadia ZELMAT, Conseillère Municipale

Native de Sainte-Anastasia, je suis très attachée à ma commune et aux habitants qui la composent. Mon investissement personnel n'est pas récent ; mais mon âge et ma personnalité m'ont tout naturellement portée vers deux domaines de prédilection, au sein de la nouvelle Municipalité : « la jeunesse » et « les festivités ».

En tant que membre de la commission « Vie scolaire, enfance, famille », j'ai eu la possibilité en Avril dernier de proposer aux enfants de notre école un « Atelier biodiversité » dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires. Cette activité enrichissante et originale avait pour but d'expliquer et familiariser les enfants avec la garrigue qui les entoure : un programme passionnant qui leur a permis, avec l'aide d'un animateur, d'observer, formuler des hypothèses, questionner... ; en résumé, de mieux appréhender la nature qui les entoure.

J'ai également la chance d'être membre à la fois de la commission « sports, culture et traditions » de Nîmes-Métropole et de la Commission « Vie associative, culture, loisirs, sports » de notre commune.

En tant que tel, je participe à l'organisation de deux événements importants de la vie communale: « la Fête Votive » et « la Fête de la Musique ». Cette dernière a été lancée en 2014, à l'initiative de ma collègue élue Armelle JUDOR. Organisée dans l'urgence en 2014,

cette manifestation a néanmoins rencontré un franc succès. Nous avons beaucoup travaillé pour que l'édition 2015 soit encore plus belle et la participation active de la population le 21 juin montre que nous ne nous sommes pas trompés. La Municipalité, en lançant cette Fête à Sainte-Anastasia, souhaitait qu'elle soit synonyme de convivialité, de simplicité et de bonne humeur. Elle a permis, et c'est un point essentiel, de faire découvrir à tous, les multiples talents de notre commune, grands et petits !

La Fête Votive est l'évènement que beaucoup attendent. Organisée grâce au travail de Daniel GRIOLET et l'Association Sainte-Anastasia en Fête, des réunions régulières se sont succédées tout au long de l'année pour offrir, du 23 au 26 juillet, quatre belles journées de festivités. Je profite d'ailleurs de l'occasion pour faire appel aux bonnes volontés. Tous ceux qui souhaitent apporter leur aide, et plus particulièrement les jeunes du village, sont les bienvenus notamment pour la pose et la dépose des barrières !

En tant qu'élue, je comprends tout à fait les difficultés techniques et administratives que rencontrent les associations mais également les particuliers qui souhaitent organiser des manifestations. Je m'engage à leur prêter une oreille particulièrement attentive et leur apporter tout mon soutien dans l'animation de notre village.

Gilles TIXADOR tient à adresser ses sincères remerciements à Patrice QUITTARD, Maire de Poulx et Gilles GADILLE, Maire de Cabrières. En effet, suite à la démission soudaine de l'adjoint aux finances et en l'absence de personnels administratifs qualifiés pour la préparation des budgets 2015 (Mairie et S.I.V.U), ceux-ci ont spontanément proposé de « détacher » gracieusement, pour quelques jours, leurs collaboratrices respectives. Un grand merci à Mesdames Anne LAFORET et Eugénie ROBERT pour leurs compétences, leur grande disponibilité et leur gentillesse.



Gilles GADILLE
Maire de Cabrières



Patrice QUITTARD
Maire de Poulx



L'ÉDITORIAL DU MAIRE



Madame, Monsieur, Mes chers concitoyens,

Après 15 mois de gestion communale, vos élus poursuivent leurs efforts de redressement de la situation de notre commune, partagés entre optimisme et frustration.

Le combat permanent mené sur les principaux dossiers et les premiers résultats obtenus laissent fort heureusement présager des jours meilleurs.

Vous m'avez fait confiance pour défendre les intérêts de notre commune, sachez que je suis prêt à prendre les décisions qui s'imposent pour y parvenir. Nous poursuivrons la maîtrise des dépenses de fonctionnement et nous emploierons à faire diminuer autant que se peut cette dette qui paralyse notre collectivité. Sans possibilité d'endettement et sans capacité d'autofinancement, nous ne pouvons encore qu'effectuer les investissements minimum nécessaires.

Frustration de devoir augmenter des taux d'imposition dont le produit, tout comme celui de la vente des derniers terrains communaux, ne va servir qu'à éponger des dépenses passées inconsidérées.

Frustration de ne pouvoir effectuer rapidement la réfection des voiries, la rénovation ou la réalisation de trottoirs, d'aménagements hydrauliques ou seulement l'entretien et la remise en état de nos bâtiments communaux. Le tout sans aucune prétention ni faste démesuré avec pour seule motivation la mise en sécurité et en valeur de Sainte-Anastasie.

Mais, Optimisme car le contact, le dialogue et les échanges sont enfin établis ou rétablis entre vos élus et les acteurs institutionnels, administratifs ou politiques (Préfecture, Nîmes-Métropole, Caisse d'Allocations Familiales, Députés, Sénateurs, Banques...). La situation critique de votre commune enfin révélée et reconnue ainsi qu'une volonté de résultats affichée me permet de les solliciter afin de trouver des solutions aux divers et nombreux problèmes que nous avons à résoudre.

Toutes ces démarches constructives nous ont permis d'obtenir des subventions mais également de « récupérer » des prestations jamais demandées, sans oublier les divers soutiens techniques et administratifs proposés, précieux dans la gestion quotidienne d'une Mairie.

Optimisme sur l'aboutissement de dossiers comme le devenir de la Crèche « 1,2,3, Soleil » qui impacte depuis trop longtemps le budget communal et que je souhaite, malgré tout, sauver de la fermeture car elle répond à un besoin en milieu rural confirmé par un taux de fréquentation important.

Optimisme lorsque je commence à entendre quelques-uns de nos concitoyens, enfin conscients de la réalité et de l'ampleur de la tâche entreprise, proposer des actions pour que notre commune sorte de ce marasme ambiant.

Optimisme à l'écoute de ceux qui ont choisi Sainte-Anastasie pour y « construire » leur vie et qui s'y trouvent bien, appréciant le charme de cette commune atypique.

Certes, comme toutes les communes, nous sommes confrontés à la réduction des dotations tout comme de nouveaux frais engendrés par l'instruction des permis de construire vers la Communauté d'agglomération qui confirme la volonté de désengagement progressif de l'Etat. .

A ces déconvenues viennent, malheureusement, s'ajouter au quotidien des incivilités ou des faits de délinquance qui font partie des maux de notre société et qui n'épargnent pas notre commune. Nous pouvons et devons lutter ensemble contre cette banalisation tout comme nous devons continuer à le faire dans l'avenir.

Les sentiments négatifs ne doivent pas nous atteindre moralement car il n'y a pas de fatalité, les résultats que nous obtiendrons seront le fruit d'un travail effectué collectivement.

Je profite une fois de plus de l'occasion qui m'est offerte pour vous souhaiter, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, une agréable saison estivale.

Gilles Tixador



**Monsieur le Maire et le Conseil Municipal
vous présenteront leurs vœux de Nouvel An
le Dimanche 10 janvier 2016 à 12h à l'Espace Paul MAUBON**





Bienvenue à Sylvie SESOSTRIS

Suite à la démission de Monsieur Jean-Jacques MEURGEY, c'est désormais **Madame Sylvie SESOSTRIS** qui siège au Conseil Municipal. Actuellement Adjointe Technique à Nîmes, Sylvie SESOSTRIS a été durant plusieurs années Assistante Maternelle dans notre commune.

Article L270 du Code Electoral :

Le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit



LES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SONT PUBLIQUES ET OUVERTES À TOUS

Depuis de nombreuses années, la salle située au premier étage de la Mairie était utilisée, d'une part pour la célébration des mariages, d'autre part pour les réunions de Conseil Municipal. Or, si la dimension de la salle satisfaisait à la tenue de ces événements, il était évident qu'elle ne répondait en rien aux obligations qui étaient les siennes en matière de sécurité et d'accessibilité. Aussi, depuis le 12 février 2015, les célébrations comme les réunions de Conseil Municipal se font au rez-de-chaussée de la Mairie dans la grande salle laissée jusqu'à cette date à la disposition de l'Ecole de Musique. L'Ecole, quant à elle, bénéficie, en remplacement de cette salle, des facilités offertes par le Foyer communal.

LA DIFFUSION DES COMPTES-RENDUS

La municipalité diffuse, en toute transparence, l'intégralité des comptes-rendus de conseils municipaux. Ceux-ci sont à votre disposition sur le blog communal et en mairie.

Compte-tenu du nombre important de conseils municipaux au cours de l'année et de la place considérable qu'occuperaient les comptes-rendus dans les journaux municipaux, la municipalité proposera en 2016, comme en 2015, l'intégralité des comptes-rendus de l'année écoulée sous la forme d'un livret. **Par souci d'économies, le tirage des livrets se fera sur inscription au secrétariat de la mairie avant le 31 janvier.**

INFO ÉLECTIONS

Les élections régionales de 2015 auront lieu les 6 et 13 décembre afin d'élire les 14 conseils régionaux de métropole et d'outre-mer ainsi que l'assemblée de Corse, l'assemblée de Guyane et l'assemblée de Martinique pour un mandat de six ans. Ces élections sont les premières dans le cadre du nouveau découpage des régions.





VIE MUNICIPALE

Avant le 15 avril de chaque année, vos élus doivent théoriquement voter le Budget Primitif (B.P) de l'année en cours. C'est ce que votre nouvelle équipe municipale a fait en 2014, à peine trois semaines après les élections municipales.

Le Budget Primitif correspond aux prévisions des Dépenses (charges de personnels, remboursements d'intérêts et capital d'emprunts, travaux et toutes les dépenses permettant à la commune de fonctionner) et des Recettes (les diverses aides et dotations, les revenus locatifs, les divers impôts et taxes, les ventes de terrains...). La réalisation de ce budget tient compte également des frais engagés dans l'année ou les années précédentes qui n'auraient pas encore été payés. Dans tous les cas, il doit être « sincère » et « équilibré » pour être validé par les services fiscaux de l'Etat et la Préfecture.

Cette prévision budgétaire est réalisée en tenant compte du Compte Administratif (C.A) qui est, ni plus ni moins, que le résultat de la gestion des finances communales pour l'année écoulée. L'étude du Compte Administratif permet de guider les élus et le personnel administratif en charge de la préparation du budget futur et de réduire ou augmenter certaines dépenses ainsi que de choisir les orientations en matière de fiscalité.

Nous avons voté un budget 2014 sans connaître réellement la situation financière de notre commune. Lors de la préparation du Budget Primitif 2015, plusieurs paramètres « techniques » sont venus s'ajouter à une situation financière plus que difficile. Tout d'abord, l'absence de personnels administratifs (chargés habituellement des budgets de la Mairie mais également du S.I.V.U) puis la démission de Mr Jean-Jacques MEURGEY, adjoint aux finances.

Devant ces difficultés, la Préfecture a autorisé le vote « retardé » du budget. Trois possibilités s'offraient à nous :

- Présenter un budget prévoyant des recettes hypothétiques, celui-ci se serait voulu « équilibré » mais pas forcément « sincère » ;
- Ne pas présenter de budget.

Ces deux solutions pouvaient amener le Préfet à solliciter la Chambre Régionale des Comptes afin d'établir les choix à la place de vos élus (plus communément appelé « Tutelle »).

- La troisième solution est celle qui a été choisie : réaliser un Budget Primitif en s'appuyant sur les conseils techniques de la Préfecture et de notre Trésorière, budget se voulant surtout « sincère » et comprenant nombres d'économies et des augmentations fiscales.

Les taux des trois taxes directes locales sont les suivants :

- Taxe d'Habitation : **13%** (contre 12,23 % en 2014).
- Taxe Foncière Bâti : **19,35%** (contre 17,35% en 2014).
- Taxe Foncière Non Bâti : **55,09 %** (inchangée).
- La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (T.E.O.M), quant à elle, **baissera d'un point.**

Notre budget 2015 à été accepté par la Préfecture. Celle-ci souligne les effets positifs de la rigueur budgétaire imposée et entreprise depuis plus d'un an maintenant.

Gilles TIXADOR

La Chambre Régionale des Comptes (C.R.C) :

Elle peut intervenir de deux manières. Soit pour répondre à un avis préfectoral comme évoqué ci-dessus, soit pour effectuer un audit sur les finances d'une collectivité.

Depuis plusieurs semaines et suite à notre demande, un magistrat de la C.R.C travaille sur l'étude de la gestion de notre commune entre 2009 et 2014.

D'ici à la parution officielle des résultats de cette étude à l'automne prochain et dans un souci de respect des procédures, nous ne pouvons diffuser aucun renseignement.



Respectons nos voisins... La lutte contre le bruit est l'affaire de tous !

Dispositions générales aux lieux d'habitation en matière de bruits de voisinage.

Ne pas utiliser, pour des travaux de bricolage et de jardinage, des appareils à moteur en dehors des horaires suivants :

De 08h30 à 19h30 les jours ouvrés.

De 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 les samedis.

De 10h00 à 12h00 le dimanche et jours fériés.

(Arrêté préfectoral n°2008/193-7 du 11/07/2008)



LE WIFI GRATUIT

(OU COMMENT BÉNÉFICIER DE LA FIBRE OPTIQUE SUR NOTRE COMMUNE !)



Nîmes-Métropole a acheminé la fibre optique dans les communes de l'Agglo. Son arrivée à Sainte-Anastasie se situe dans les locaux de la Mairie. Relier toutes les habitations de la commune à ce service est encore prématuré. Toutefois, les internautes peuvent désormais se connecter. Nîmes-Métropole a entamé l'installation de Hotspots sur son territoire pour permettre de se connecter gratuitement à internet, web et messagerie, sans fil et en haut débit, avec un smartphone ou un ordinateur portable, que l'internaute soit habitant, professionnel ou visiteur de l'agglomération. Ainsi, si vous souhaitez vous connecter à Sainte-Anastasie, la station Hotspot de l'agglo est disponible pendant deux heures par jour, à proximité immédiate de la Mairie. Il faut pour cela se connecter sur le site «Hotspot public» (www.nimes-metropole.fr), récupérer un code de validation et après saisie du code proposé, le changer par un code personnel. Puis, naviguez !

INFO – ASSURANCES

Surprise de voir en 2014 que des véhicules communaux immatriculés en 1982 et 1986 étaient toujours assurés en « tous risques » alors que la valeur vénale était de « zéro » depuis fort longtemps, je me suis aperçue que nous avons également des portes et vitrages divers cassés depuis plusieurs années à l'école et au foyer alors que le contrat des bâtiments offrait une garantie « bris de glaces » ! Dans un premier temps, il a été remédié à ces désordres.

Surprise encore... les panneaux solaires du foyer (valeur : 135.000 euros) n'avaient jamais été assurés, faute de contrat de maintenance.

« Jamais deux sans trois » dit-on ! Les primes d'assurances paraissent élevées (+ de 15.000 euros en Janvier 2014). Un nouveau contrat a donc été souscrit au 01 janvier 2015 pour les bâtiments. Il permet aujourd'hui un gain annuel de 6.000 euros et en outre, offre des garanties cette fois sans franchise. Un contrat est souscrit pour le photovoltaïque auprès d'une compagnie spécialisée.

Nous assurons désormais bâtiments et photovoltaïque pour moins de 10.000 euros avec des garanties plus étendues et des sinistres éventuels payables au 1er euro. Dans la lancée, nous tentons cette année, via Nîmes-Métropole, une réactualisation de l'ensemble de nos contrats pour un coût global encore meilleur en 2016. L'étude est en cours.

Enfin, pour répondre à l'obligation ayant pris effet en Mars 2015, tous les logements communaux ont été équipés de détecteurs de fumée. Un conseil qui s'adresse à tous : tous les 4 à 5 ans, renégociez vos garanties ! Vous serez souvent surpris du résultat et si vous n'avez pas placé de détecteurs de fumée, pensez-y (moins de 10 euros en grande surface).

*Danièle POULLET
Conseillère Municipale*

**Coût du Journal Municipal n°3 pour notre commune : 0 euro !
Conception et réalisation : Association Sainte-Anastasie Communication**



VIE LOCALE

Suite aux évènements du mois d'Octobre, diverses initiatives en faveur des sinistrés ont été proposées et se sont traduites de différentes manières. La répartition des dons a été faite dans un esprit d'équité parmi les foyers les plus touchés.


« Après le verbe
« aimer »,
« aider » est le plus beau
verbe du monde »
Bertha VON SUTTNER

LE LIONS CLUB A SAINTE-ANASTASIE

Le Mardi 16 décembre 2014, notre commune a reçu en Mairie la visite de Monsieur André VINCENT, Président du Lions Club Nîmes-Doyen accompagné de Messieurs Alain LAURENT et Alain FABRE, membres du Club.

A cette occasion, ils ont remis, en présence du Maire et d'élus municipaux, des bons d'achat à plusieurs familles de notre commune particulièrement touchées par les inondations du 10 octobre dernier.



 Monsieur VINCENT a rappelé des différentes actions menées par le Lions Club International dans le monde et le but de leur démarche de soutien. Monsieur le Maire a tenu à leur adresser les remerciements les plus sincères de Sainte-Anastasie et à l'issue, a invité l'assistance à partager le verre de l'Amitié.

www.lionsclub-nimes-doyen.org

AUTRES GESTES DE SOLIDARITÉ !

A l'occasion d'une rencontre qui s'est tenue en Mairie, une Association nationale, souhaitant garder l'anonymat, a remis des chèques aux trois familles les plus touchées lors de ces inondations. La Municipalité remercie très sincèrement cette Association pour ce geste.

Une vente de courges offertes par un producteur a eu lieu sur le mini-marché en Octobre dernier. La somme recueillie a été intégralement reversée à une famille de la commune. La municipalité renouvelle ses remerciements au généreux donateur.

La commune de Guillestre (dans le département des Hautes-Alpes) a adressé à notre commune un chèque de 750 euros, en témoignage de sa solidarité. Ce montant sera utilisé dans la réfection des toitures de la Mairie. Un grand remerciement à nos collègues élus.

Merci à tous ceux
qui, par un don, un
geste, une présence
ont participé à ce que
nous surmontons
ENSEMBLE cette
épreuve.



LE PROJET DE STATION D'ÉPURATION DE « LA GARDONNENQUE »

Dans les deux numéros précédents de notre journal municipal, nous vous avons informés des actions que nous avons menées concernant le projet de station d'épuration sur notre commune programmé au Schéma Directeur d'Assainissement de Nîmes-Métropole

Le mécontentement général a amené un grand nombre d'entre vous à signer une pétition que j'ai remise, en mains propres, au Président de Nîmes-Métropole en décembre dernier. Suite à ce rendez-vous, une ultime réunion a été organisée le 04 mars 2015 dans les locaux de la Communauté d'Agglomération afin d'obtenir les dernières réponses attendues des services administratifs et ce, en présence de Monsieur Yvan LACHAUD.

Accompagné de Mme Blandine PANAFIEU, Adjointe, nous avons pu à cette occasion lui réaffirmer le mécontentement général de la population de Sainte-Anastasie vis-à-vis de ce projet et réitérer notre position quant à l'abandon du projet initial prévu en 2011 sur la commune de La Calmette, qui nous semblait plus judicieux et tout à fait réalisable.

Lors de cet échange, il nous a été confirmé que le projet de station sur notre commune faisait partie d'un Schéma Directeur étudié depuis plusieurs années dont les études techniques étaient à ce jour abouties, dont le phasage était programmé et voté par les précédentes assemblées, qu'elles soient municipale ou communautaire, ce qui les rend aujourd'hui légitimes et irréversibles.

Mis devant le fait accompli et compte-tenu du manque de transparence dans ce dossier par l'ancienne équipe municipale, j'ai demandé à Monsieur Yvan LACHAUD d'apporter publiquement et personnellement une explication claire, nette et précise sur le sujet et ce, à l'occasion d'une réunion publique. Celle-ci s'est déroulée le Mardi 02 juin 2015 à l'Espace Paul Maubon en présence de Monsieur J.C.MAZAUDIER, Maire de St-Chartes-Délégué à l'Assainissement collectif, Monsieur J.BOLLEGUE, Maire de La Calmette-Délégué à l'Eau et la lutte contre les inondations et Monsieur Marc GIBERT, Maire de Dions.

Après un exposé effectué par le Maître d'œuvre assorti d'une projection de documents, les élus et divers acteurs techniques de Nîmes-Métropole ont répondu aux questions du public.

De ce débat, des engagements concernant l'intégration paysagère de la station ainsi que l'absence de nuisances sonores et olfactives ont été avancés. Le Président a également confirmé que la somme de plus de 97.000 euros qui devait être prise en charge par notre commune (suite à la signature du Permis de construire le 17 mars 2014) et ce, au titre du raccordement E.D.F serait intégralement réglée par Nîmes-Métropole. Confirmation a été faite que Sainte-Anastasie sera raccordée en même temps que les autres communes dès la mise en service de la station (et non en 2025.... comme cela était prévu initialement).





VIE LOCALE

De plus, à la demande de l'assistance, il a été validé en accord avec le Président et l'administration de Nîmes-Métropole, dans un but de transparence totale, que deux personnes désignées parmi la population prendraient part aux différentes réunions de chantier. En outre, ces personnes pourront, dans un esprit constructif bien sûr, poser directement les questions nécessaires aux services techniques de la Communauté d'Agglomération en charge du dossier.

Toujours dans un souci de communication, je me suis personnellement engagé à échanger régulièrement avec Monsieur LACHAUD sur le sujet.

Durant les jours qui ont suivi, un courrier émanant de deux personnes présentes lors de cette réunion m'a été adressé sollicitant leur participation active à ce suivi de chantier. Messieurs Jean MINIER et Dimitri AUBIN seront, selon les souhaits des services de l'administration de Nîmes-Métropole autorisés à suivre les diverses réunions de chantier.

Toutes les informations sur le déroulement du projet, émanant soit de la Municipalité soit de ces deux personnes, vous seront relayées par l'intermédiaire de notre Blog.

Gilles TIXADOR



Gilles TIXADOR adresse ses remerciements à la Communauté d'agglomération de Nîmes-Métropole et plus particulièrement à son Président, Yvan LACHAUD, pour l'aide administrative, juridique et technique qu'il met à la disposition de notre commune depuis plusieurs semaines.



ET SI NOUS REMONTIONS LE TEMPS !!!

Ville de SAINTE-ANASTASIE

FETE VOTIVE

Entente Sportive
ET 31 JUILLET 1974

JUILLET

GRAND BALL

ENTENTE SPORTIVE contre VETERANS DE SAINTE-ANASTASIE

INFANTS

MANQUE A LA

PÉTANQUE A LA MELEE

FORMATION «LES COLNEMS» (10 musiciens)

JUILLET A AUBARNE

FORMATION «LES COLNEMS» (10 musiciens)

16 h :
17 h 30 :
21 h :
22 h :

9 h :
9 h :

15 h :
17 h :
9 h :
11 h :
15 h :
17 h :
21 h :

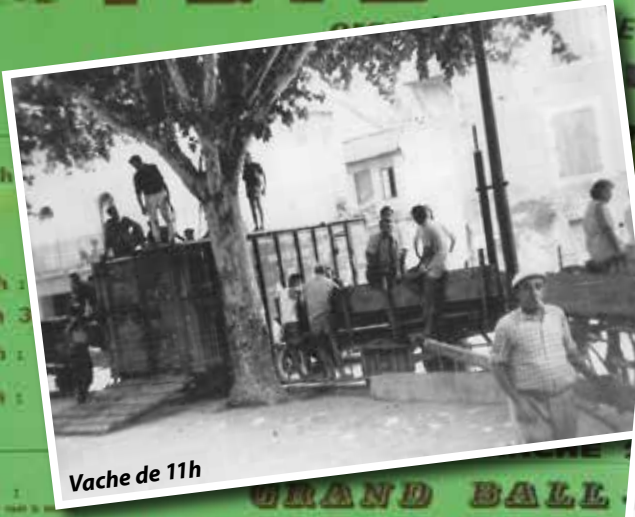
23 h :

11 h :
16 h :
18 h :
21 h 30 :


15 h 30 :
17 et 21 h :

Les jets de pétanque sont formellement interdits. Le comité ne répond pas des accidents et se réserve le droit de modification.


Vache de 11h




En 1936



Les préparatifs



En 1950





L'UN DE NOS CONCITOYENS À L'HONNEUR



A l'occasion de son départ en retraite, Monsieur Didier MARTIN, Préfet du Gard a reçu le 10 mars dernier, dans les salons de la Préfecture, l'un de nos concitoyens, Monsieur Thierry VERNET.

Natif de Sainte-Anastasie, ce policier de formation, après avoir connu Paris, les quartiers Nord de Marseille, Alès et l'Ecole de Police, a été mis à la disposition du Préfet du Gard en qualité de Délégué du Préfet pour s'occuper des quartiers sensibles en matière d'éducation, d'emploi, de santé, de sécurité, et de cohésion sociale, mission qu'il a accomplie pendant 5 ans.

Plus de 150 personnes, dont de jeunes enfants qui lui avaient préparé une chanson, assistaient à cette réception au cours de laquelle le Préfet a souligné sa disponibilité, sa loyauté, son engagement et son sens du service public. Thierry VERNET a tenu à adresser des remerciements à ses grands parents, aujourd'hui décédés, et ses parents Georgette et Elie. Il a salué également la chance et les rencontres de personnes venant d'horizons divers, tels que : le docteur Jacques BELGUISE, l'Adjudant chef de gendarmerie Robert MARION, l'abbé VINCENT, le pasteur POUJOL et le Préfet BOUSIGES qui ont été, pour lui, de véritables repères.

Au moment de refermer définitivement le livre de sa vie professionnelle, Thierry a tout simplement remercié « les deux prunelles de ses yeux, Sylvie et Charlène ».

LA MAISON DU GRAND SITE A OUVERT SES PORTES

Vous y trouverez :

Un espace muséographique de 150 m² à destination des scolaires et du grand public, accès gratuit, avec livret pédagogique pour les 6-12 ans,

Un espace boutique avec produits du terroir, livres, souvenirs (porte-clés cuir, cartes postales) et boissons fraîches.

Une petite terrasse d'attente ombragée.

Un Atelier pédagogique pour accueillir les scolaires en animation avec tableau interactif.

Une Salle polyvalente (salle réunion + atelier pédagogique modulables) à disposition des associations sur demande, et pouvant accueillir des conférences ou autres manifestations pédagogiques.



Credit photo : SMGG/JM CHANABE

Horaires d'ouverture

**Tous les jours de 10h à 18h,
fermeture le lundi (pour la partie muséographique)**



L'ETUDE HYDRAULIQUE

Afin d'optimiser le travail coûteux de la société HYDRATEC, votre Maire a souhaité réunir autour d'une même table les techniciens de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), l'élu de Nîmes-Métropole en charge de l'assainissement accompagné du responsable de ce service et d'élus de notre commune.

Ainsi, le 24 février 2015, à l'issue de cette séance de travail, il est convenu que plusieurs journées d'étude hydraulique seraient financées par la DDTM et que la Communauté d'Agglomération investirait dans un complément de relevés leur permettant ainsi d'anticiper la future prise de compétences en matière d'eau pluviale et de ruissellement.

Un premier rapport réalisé par la société HYDRATEC au cours du mois de Mai 2015 fait un premier état des lieux. L'objectif est de recenser les principaux axes de ruissellement, l'emprise des zones inondées, les laisses des crues et les principaux dommages occasionnés. La reconnaissance, mandatée par la DDTM et effectuée sur la commune de Sainte-Anastasie le 24 octobre 2014, avait pour but de préciser la dynamique des ruissellements et cibler les « points noirs » ainsi que les points de dysfonctionnement du réseau pluvial. Le but est de fournir les éléments pour alimenter une réflexion ultérieure sur des aménagements permettant de résorber les inondations et les dommages occasionnés au cours de tels épisodes.

Une seconde reconnaissance de terrains a été effectuée le 27 avril 2015, également en présence d'élus, ce qui a permis la prise de contacts avec divers sinistrés.

Cette analyse se concentre sur les zones urbanisées de Russan et Aubarne et plus particulièrement sur les secteurs où des habitations ont été inondées. Les données recueillies ont permis aux techniciens de réaliser une carte présentant les bassins versants, les talwegs naturels (un talweg est la ligne qui rejoint les points les plus bas du lit d'un cours d'eau), les ouvrages pluviaux existant sur ces secteurs. Ainsi, 4 talwegs naturels sont délimités et identifiés (talweg des Cabanes, des Ecoles, des Clos ouest et des Clos nord).

L'un des paragraphes de ce premier rapport met en évidence un défaut de réseau pour les eaux pluviales sur la commune. Il souligne également que deux des bassins de rétention ne sont pas équipés de canalisations de fuite (permettant la régulation de l'écoulement des eaux). Ces bassins se remplissent donc jusqu'à déborder sur la voirie en aval.

En conclusion, les quelques canalisations et fossés existants semblent être d'une capacité insuffisante pour reprendre les écoulements d'un événement de l'intensité de celui du 10 octobre 2014. De plus, certains murs barrant ces talwegs et qui ont cédé sous la pression de l'eau ont occasionné des inondations par effet de vague. Les habitations les plus touchées sont également celles situées dans l'axe des talwegs naturels.

Nous gardons en mémoire les images de cette journée du 10 octobre. Si notre souhait premier était d'effectuer des travaux de première urgence aux endroits les plus critiques, les services de l'Unité territoriale du Conseil Départemental du Gard (ex DDE) nous ont immédiatement mis en garde sur la responsabilité qui serait la nôtre en effectuant des travaux qui modifieraient les caractéristiques des écoulements actuels et ce, sans avoir suivi au préalable les préconisations de l'étude hydraulique. En conséquence, les seuls travaux qui ont pu être effectués sans modifications du calibrage des écoulements sont ceux effectués pour le renforcement du fossé situé Chemin des gours à Aubarne qui étaient à l'origine des dégâts occasionnés en aval du Lotissement du Pradet.

A titre d'information, des travaux d'aménagements de ce site avaient été annoncés aux riverains en... 1999 !



LA VICTOIRE DU 08 MAI 1945 A ÉTÉ COMMÉMORÉE

Gilles TIXADOR, entouré de membres du Conseil municipal et Georges MOULIN, Président de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc, Tunisie (FNACA) ont célébré cette année, devant le Monument aux Morts, le 70ème anniversaire de la victoire du 08 mai 1945.

Après les discours des intervenants, le dépôt de gerbes et une minute de silence, la Marseille a retenti. Remercions tout particulièrement l'intervention de Bryan qui, tout comme Jean-François en 2014, a lu avec dignité un message de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC).

Plusieurs dizaines d'habitants ont répondu à l'invitation de la Municipalité et assisté à l'hommage rendu aux morts pour la France. A l'issue de la cérémonie, Monsieur le Maire les a conviés à partager le verre de l'amitié dans la cour de la Mairie.



Félicitations à **Lola JUDOR**, élève de 3^{ème}, qui a remporté la seconde place du Concours National de la Résistance et de la Déportation, catégorie « prix individuel collège ». Plus de 650 collégiens et 70 lycéens avaient proposé, de manière individuelle ou collective, des compositions écrites ou audiovisuelles sur le thème « la Libération des camps nazis, le retour des déportés et la découverte de l'univers concentrationnaire »



LA MARSEILLE - UN PEU D'HISTOIRE...

En 1792, à la suite de la déclaration de guerre du Roi à l'Autriche, un officier français en poste à Strasbourg, Rouget de Lisle compose, dans la nuit du 25 au 26 avril, chez Dietrich, le maire de la ville, le «Chant de guerre pour l'armée du Rhin».

Ce chant est repris par les fédérés de Marseille participant à l'insurrection des Tuileries le 10 août 1792. Son succès est tel qu'il est déclaré chant national le 14 juillet 1795.

Interdite sous l'Empire et la Restauration, **la Marseillaise** est remise à l'honneur lors de la Révolution de 1830 et Berlioz en élabore une orchestration qu'il dédie à Rouget de Lisle.

La IIIème République (1879) en fait un hymne national et, en 1887, une «version officielle» est adoptée par le ministère de la guerre après avis d'une commission. C'est également sous la IIIème République, le 14 juillet 1915, que les cendres de Rouget de Lisle sont transférées aux Invalides.

En septembre 1944, une circulaire du ministère de l'Education nationale préconise de faire chanter la Marseillaise dans les écoles pour «célébrer notre libération et nos martyrs». Le caractère d'hymne national est à nouveau affirmé dans les constitutions de 1946 et de 1958 (article 2).



PORTRAIT : LUCIE SAN NICOLAS



A 21 ans, Lucie SAN NICOLAS démontre que la réussite n'est pas qu'une question de chance... et surtout pas dans son domaine de prédilection : l'équitation.

Après avoir obtenu son Bac avec mention, elle a quitté Sainte-Anastasia pour l'Ecole Nationale d'Equitation de Saumur où, entre études universitaires et équestres, elle n'est en quête que d'une seule valeur : l'excellence.

Les journées sont longues et difficiles : les matinées consacrées à l'enseignement équestre, commencent dès 06h45 avec un premier rendez-vous aux écuries ; les chevaux à monter sous le regard attentif et exigeant des professeurs, écuyers du « Cadre Noir », les soins et les cours théoriques. Les cours à la Faculté de 13h30 à 18h00, sans oublier le soir... un petit retour aux écuries. Un seul jour de repos : le dimanche (sauf compétition bien sûr !).

Les stages en France et à l'étranger se multiplient, ils lui donnent l'expérience qu'elle recherche et qui lui permettra d'atteindre ses objectifs.

Passionnée de chevaux depuis l'enfance, ses débuts remontent à l'âge de 10 ans quand elle s'inscrit dans un centre équestre à Dions ; 6 ans plus tard, elle participe à ses premières compétitions. Et déjà, beaucoup de chemin parcouru !

La discipline du concours complet l'attire : elle est Championne de France amateur en 2012 et 2014. Du 21 au 25 mai dernier, Lucie a participé à son premier CIC** (concours complet international) à Saumur où elle a terminé 5^{ème} parmi les plus grands cavaliers internationaux.

Son portrait ne serait pas complet sans parler de ses deux compagnons de route : « Rubis des Islots », Selle français de 10 ans « un cheval avec un très grand cœur »



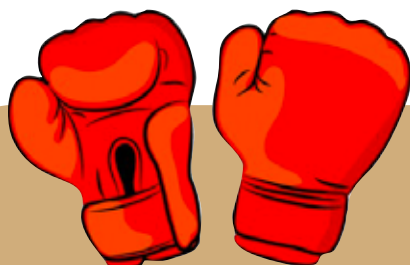
précise Lucie et « Cheval », Hollandais de 8 ans « prometteur mais encore bébé dans sa tête ».

Un objectif de taille la motive : le championnat d'Europe de concours complet jeune cavalier qui se déroulera en Août en Pologne...

Tous nos vœux accompagnent Lucie dans cette si belle aventure !

« Etre heureux à cheval, c'est être entre ciel et terre, à une hauteur qui n'existe pas ».

JEROME GARCIN



Alban GALONNIER

Vice-champion de France de boxe anglaise et ancien double champion du monde de kick-boxing, **Alban GALONNIER** s'entraîne depuis 5 ans à Uzès. Il s'est envolé en mai dernier pour Tahiti, en Polynésie Française, pour affronter le détenteur du titre de Champion d'Europe de boxe anglaise. Malgré un combat d'une grande qualité, Alban a été vaincu sur décision de l'arbitre.

Nous lui adressons tous nos encouragements pour la suite de sa carrière !





NOTRE PATRIMOINE

Les 19 et 20 septembre 2015 aura lieu la 32^{ème} édition des journées du patrimoine. A cette occasion, une journée portes-ouvertes (avec cette fois, une petite exposition « surprise ») aura lieu dans nos trois églises. Tous les visiteurs sont bien sûr les bienvenus.

Si d'ici là, vous avez des documents, des photos anciennes, nous vous remercions de vous faire connaître auprès de Danièle POULLET ou Josiane ROBERT, conseillères municipales. Ces documents pourront être exposés selon les besoins. Cela vous permettra de participer à ce travail et de perdurer le lien entre « hier et aujourd'hui ».

Alors, tous à vos tiroirs et albums photos pour fin Juillet (tous les documents seront restitués après l'exposition ou photocopiés si vous ne souhaitez pas vous en démunir).

Merci d'avance de votre participation.



LA CROUZETTE RETROUVE SA CROIX



Le 10 octobre 2014 n'est pas loin. Chacun d'entre nous l'a en mémoire. La famille BZIK de Russan a particulièrement été touchée par cette épreuve. A l'heure où nous réalisons ce numéro, ils n'ont toujours pas pu rejoindre leur foyer encore inhabitable. Pourtant, Sebastian BZIK ne compte pas son temps et travaille d'arrache-pied pour redonner un toit à sa famille.

L'élan de solidarité qui a entouré Sebastian, son épouse et ses deux enfants l'hiver dernier l'a profondément ému. En remerciements, il a décidé, dans l'ombre, de faire un cadeau aux habitants. Ce ferronnier d'art a façonné une croix pour remplacer celle qui était située au lieu-dit de « la Crouzette » sur la route du Camp des Garrigues.

Sebastian avait souhaité garder l'anonymat ; Dorota, son épouse en a décidé autrement...



Informations pour Inscriptions

RDV au tableau d'affichage de votre Eglise dès Septembre
Renseignements en soirée de préférence
auprès de Danièle 04 66 68 16 62
ou de Marie-Lise 06 25 63 93 55
(accueil de la Maternelle au CM2)

PENSEZ A PLANIFIER LA RENTREE DE VOTRE ENFANT

« le Caté... une chance dans notre vie »



LE 21 JUIN FETE DE LA MUSIQUE



Comme en 2014, la Municipalité a décidé de mettre à l'honneur la musique pour cet évènement lancé en France il y a déjà plus de 30 ans.

Au programme de cette fin d'après-midi sous les platanes de la place de Russan, des adultes et des enfants, des groupes et des individuels, connus et méconnus. Tous ont partagé le plaisir d'être simplement ENSEMBLE.



Des montgolfières...

Dans le cadre de l'**Agglo en Fête**, Nîmes-Métropole a organisé les **12, 13 et 14 juin** derniers diverses manifestations dont un lâcher de montgolfières.

Le beau temps n'était pas vraiment au rendez-vous mais notre commune a néanmoins participé à cet événement en permettant à des habitants de notre commune, tirés au sort, de prendre de la hauteur...



LA TAXE DE SÉJOUR

Votée en 2012 sur notre commune, la taxe de séjour n'avait cependant jamais été collectée. Fin 2014, la nouvelle équipe municipale a informé les hébergeurs potentiels connus de sa volonté de la mettre en application dès le début de l'année 2015. Afin d'intégrer différents changements survenus fin 2014 au régime de cette taxe, une nouvelle délibération a été prise par le conseil municipal le 29 avril dernier. Ainsi à partir du 1er juillet 2015, tous les hébergeurs devront la percevoir selon les modalités suivantes :

	Taxe séjour	Taxe additionnelle département (10 %)	Total
Camping	0,20 € / nuitée	0,02 € / nuitée	0,22 € / nuitée
Gîtes, Chambres d'hôtes, Meublés	0,50 € / nuitée	0,05 € / nuitée	0,55 € / nuitée

Rappelons que les mineurs de moins de 18 ans, les titulaires d'un contrat saisonnier de travail sur la commune ainsi que les personnes relogées en urgence sont exonérées de cette taxe.

Cette taxe sera reversée par les hébergeurs à la mairie au plus tard le 1er décembre prochain. La mairie transférera ensuite la part départementale au Conseil Départemental du Gard. Conformément à l'article L.133-7 du code du tourisme, le produit de cette taxe sera affecté aux dépenses destinées à favoriser la protection et la gestion des espaces naturels à des fins touristiques.

Tous les hébergeurs potentiels connus ont été informés par courrier. En cas de nouvelle activité d'hébergeur, merci de vous rapprocher de la mairie pour remplir votre déclaration obligatoire et pour obtenir tous les renseignements complémentaires.

DATES DES LOTOS

- Loto Protestant** : Samedi 14 novembre 2015
- Loto de la FNACA** : Dimanche 20 décembre 2015
- Loto de la Paroisse** : Dimanche 7 février 2016





LA SEMAINE BLEUE

La semaine Nationale des retraités et des personnes âgées se déroulera du 12 octobre au 18 octobre 2015.

Cette journée, créée en 1951, (6 ans après la seconde guerre mondiale), par arrêté du Ministère de la santé et de la population, évolue après plusieurs transformations pour s'arrêter en 1977 à la « Semaine bleue » en prenant comme slogan « 365 jours pour agir 7 pour le dire ».

Dans un village rural comme le nôtre, la longévité permet aux seniors de maintenir un dynamisme sur le territoire communal, dans lequel ils vivent pleinement, en diminuant l'effet « dortoir » et en participant à la vie économique, politique et associative de celui-ci.

Ces sept jours annuels constituent un moment privilégié non seulement pour sensibiliser nos concitoyens sur la contribution des retraités à la vie sociale et culturelle mais aussi de s'informer sur leurs préoccupations quotidiennes. Cette période met en valeur les réalisations et les difficultés rencontrées par les associations ou instances territoriales pour améliorer la qualité de vie et les échanges avec cette catégorie d'administrés.

C'est une semaine de reconnaissance nationale.

Cet événement est l'occasion pour les acteurs qui travaillent auprès des aînés d'organiser, tout le long de

la semaine, des animations qui permettent de créer des liens intergénérationnels. Ainsi pour la première fois dans notre commune, nous allons fêter nos anciens.

Le club des aînés, Le Cigalon, ouvre ses activités, pendant cette semaine, au grand public. Il organisera, pour le début des festivités, un repas avec animations le Samedi 10 octobre 2015 ainsi qu'un concours de belote le Mardi 13 octobre 2015. Une castagnade est à l'étude pour l'organisation d'un goûter pendant cette période.

Le Cigalon remercie tous les acteurs de la vie sociale qui entreront dans cette démarche et encourage les associations à valoriser, dans leurs activités, les seniors en leur donnant, cette semaine-là, une place particulière.

Ouverture des inscriptions début septembre 2015 pour le repas : auprès du Club le mardi après-midi au foyer ou à la Mairie et aux numéros suivants :

04 66 63 83 27 - 06 80 05 64 13 - 06 09 45 53 99

ou par mail : seniors.anastasia30190@gmail.com

*Le bureau du club **Le Cigalon***



RENDEZ-VOUS DES AÎNÉS

Un rendez-vous avec les administrés de 65 ans et plus aura lieu à l'Espace Paul Maubon le : Samedi 16 janvier 2016 à 12h. Si vous avez des difficultés pour vous déplacer, N'hésitez pas à contacter la Mairie au 04.66.81.01.58

Rendez-vous aux joggeurs et joggeuses de Sainte-Anastasia ! Le dimanche matin

Rendez-vous : parking de l'école

Départ : 9h30 précises.

Durée du Parcours :

environ 1h à 1h30 selon le niveau

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter Dimitri AUBIN après 20h au 06 07 99 53 05

Ensemble, donnons un nouveau souffle à notre commune !



Charpente - Constructions bois - Couverture
Zinguerie
Isolation

Cévennes charpente Sarl

NEUF - RENOVATION
Tél : 06 79 91 28 22
GARD - HERAULT - VAUCLUSE
Cevennes.charpente@gmail.com



VIE LOCALE

BILAN DES Temps d'Activités Périscolaires : PAROLE AUX ENFANTS !!!

Bonjour, je m'appelle Adrien. J'ai 10 ans et je suis en CM2. Je suis l'agent secret des TAP. Ma mission était simple : incognito (sous mon déguisement d'agent secret), je devais aller à « la pêche aux informations » top secrètes sur les TAP du jeudi après-midi. Caché dans des endroits stratégiques, j'ai pu prendre des photos mais aussi l'avis de quelques enfants (et ce, malgré le risque de me faire démasquer...). J'ai réussi ma mission HAHAAH... Car personne ne peut attraper Adrien Bond !!



Je trouve ça bien. Les activités sont très bien. Même si l'animateur est absent, ça ne me dérange pas de venir car on s'amuse bien.

Lucille CM1

Michelle est gentille, elle nous fait faire plein d'activités que j'aime. Je suis contente qu'on soit dans ma classe. Je me languis l'année prochaine pour faire les activités comme les grands.

Lisa GS

J'aime les jeudis après-midi parce qu'il y a plein d'activités différentes. Au foot, ça me dérange de jouer avec les plus petits mais bon, l'année prochaine, je jouerai contre les grands. Je suis content car toute l'année, je suis resté avec mes copains. J'aimerais que l'année prochaine, il y ait un module tennis.

Jules CE2

Les TAP, c'est les activités que je fais avec Thérèse. Avec elle, j'aime faire de la peinture. Thérèse, elle est gentille.

Louise PS

J'aime les TAP et les faire avec Sandrine. Je m'inscris souvent à ses ateliers car je n'aime pas beaucoup les jeux sportifs.

Flavie CE2

J'ai aimé le jeudi après-midi. J'ai été déçu qu'il n'y ait plus de foot mais j'étais content d'être avec tous mes copains.

Nolan CE2

C'était bien car j'ai pu rester avec mes amis. Pour le premier module « Hand », l'animateur était malheureusement absent alors je me suis un peu ennuyé.

Estéban CM2

Pouvoir changer d'activité par période me plaît beaucoup. J'aurais aimé qu'il y ait un autre module cuisine pour pouvoir m'inscrire.

Loénie CP

Je suis resté presque toute l'année au module foot/théâtre/poterie mais c'était mon choix. Je me suis éclaté même quand il n'y avait pas foot et l'entraîneur Edson était très sympa, il nous manque beaucoup.

Milo CM2

J'ai fait beaucoup d'activités et c'est ça qui est bien car on peut changer à chaque période.

Mayol CE1

Le jeudi, il y a les TAP. On fait des Pinocchio, des masques, des boucliers. On est content d'être avec Karine, elle est gentille et puis y a PAT (la mascotte).

Leyla, Yannis, Giulia, Louna, Anouk MS

J'ai fait un papillon de toutes les couleurs !

Swann PS





Allez on finit de peindre les masques



Nathalie et Nancy nous ont bien aidés pour la poterie



Coucou, c'est nous les GS



On a eu de la chance de pouvoir faire du tir à l'arc



avec Marcelle ce jour là, on a fait de la danse

Remercions tous les intervenants extérieurs : Jimmy Houvet, M. Cazeneuve, Nancy Bouquet, Edson, Gilles Vergne, Nimes Métropole (pour son atelier biodiversité).

Un grand merci à Nathalie (la maman de Lise Michel) qui nous a accompagnés tous les jeudis au Foyer. Merci à tous les intervenants de l'école : animateurs ou agents municipaux : Sandrine, Thérèse, Michelle, Karine, Marcelle, Laurence, Magali et Stéphanie.

Et pour finir, remercions la Municipalité qui a mis les TAP en place et qui a tout fait pour que tout se passe bien ainsi que Valérie Vernet (directrice du Centre de loisirs de Blauzac) qui a « coaché » et donné de bons conseils à Stéphanie tout au long de l'année.



Réunion d'information sur les TAP le Jeudi 27 août 2015 à 18h00 au Foyer



Les enfants

VIE LOCALE

LE SPECTACLE DES ENFANTS

Le 17 décembre dernier, les enfants ont littéralement été enthousiasmés par une représentation de Jojo des Arenos proposée au Foyer de l'Espace Paul Maubon. Artiste aux multiples talents : jongleur, équilibriste, clown, musicien, il a offert rêve et bonheur à une jeune assistance sous le charme.



LES ELEVES DE CM2 A L'HONNEUR

Le mercredi 17 juin dernier à 17 h 30, les 24 élèves de CM2 de l'école primaire, accompagnés de leurs parents, se sont tous retrouvés en Mairie pour partager un moment de convivialité.

Après quelques mots de bienvenue, Gilles TIXADOR, accompagné de Blandine PANAFIEU, Adjointe aux affaires scolaires, a remis à chaque enfant, au nom de la commune, une calculatrice « spéciale collègue ».

Les futurs collégiens ont manifestement apprécié ce cadeau qui leur sera indispensable dans la poursuite de leurs études. Nous leur souhaitons donc bonne route pour l'avenir !



Les enfants récompensés sont :

AUGUSTE	Chloé
BENNAMANE	Camille
BLANC	Estéban
BONNEFILLE	Loris
BOUYE	Alma
BOUYE	Noémie
CAMELIO	Lucie
CHEUCLE	Mathys
COLOMB	Vanessa
DONNADIEU	Nathan
GRANJON	Romane
LABRYE	Thomas
LONGERE	Adrien
MEGIAS	Eloïse
MICHEL	Lise
PASCAL	Jarod
PERRIER	Loris
REBOUL	Amandine
REBOUX	Hena
REMOLA	Matis
RODRIGUEZ	Maxime
SANT	Iris
VICENTE	Milo
WOLMER	Sébastien

Inscriptions
scolaires
2015/2016

PERMANENCE CANTINE

Une permanence tenue par Irène MOREAU et Marcelle HOUET aura lieu le Jeudi 27 août à 18 h 00 à l'Espace Paul Maubon et le Vendredi 28 août à 18h00 à l'école.





LA CRÈCHE

Comme nous l'évoquions dans les précédents journaux municipaux, le dossier de la Crèche « 1, 2, 3 Soleil » revêt à nos yeux une importance capitale.

Avant toutes choses, il est important de préciser que la reprise de la compétence « petite-enfance » par la Communauté d'Agglomération n'est toujours pas d'actualité. En effet, cette décision ne dépend pas aujourd'hui d'une volonté de son Président mais du refus de la ville-centre (Nîmes) et de plusieurs communes périphériques.

Voici quelques mois, il est apparu à Monsieur GIBERT, Maire de Dions, et moi-même qu'il fallait prendre les décisions qui s'imposaient afin que cette structure ne mette plus en péril l'équilibre budgétaire de nos deux communes.

C'est ainsi que dans un courrier commun adressé à Monsieur le Préfet du Gard, en date du 24 février 2015, nous avons souligné l'importance que revêtait pour nous cette structure tant en matière d'emploi que de service apporté à de nombreuses familles. Dans cette même correspondance, nous avons également évoqué la mise en garde écrite émanant du Conseil Départemental relative aux travaux de finition et de rénovation du bâtiment inachevés et néanmoins indispensables à la poursuite de son fonctionnement. Nous avons également évoqué le poids financier de cette structure dû à la gestion aléatoire passée mettant aujourd'hui en péril les budgets de nos communes respectives.

A ce courrier en Préfecture est venu s'ajouter une délibération émanant du Conseil municipal de la commune de Dions (et votée à l'unanimité) formulant le souhait de se retirer du S.I.V.U des Meyrannes à compter du 31 juillet 2015. Cette décision entraînerait systématiquement la dissolution du Syndicat et la fermeture de la crèche.

Soucieux de nous aider à trouver une solution, les services de la Préfecture nous apportent aujourd'hui les conseils techniques et administratifs qui nous laissent espérer un dénouement heureux à la situation actuelle. Ainsi, ont

été organisées de nombreuses réunions de travail dont l'une des plus importantes le 29 avril dernier qui a réuni non seulement les représentants des divers organismes concernés mais également des élus dont les administrés ont des enfants dans notre crèche. En effet, à l'heure actuelle, seules les communes de Dions et de Sainte-Anastasia participent financièrement à son fonctionnement. Souhaitons que les efforts entrepris aboutissent et incitent les élus de Dions à revoir leur position.

Depuis le début de l'année et afin de préparer au mieux le budget 2015, nous avons étudié et recherché toutes les possibilités de ressources financières. Ainsi, nous avons pu constater qu'un organisme n'a jamais versé les prestations qui lui incombent, tout simplement parce qu'elles n'avaient pas été demandées.... Les démarches ont été entreprises afin de « récupérer » les trois dernières années de prestations, ce qui représente une somme de plus de 30.000 euros !

Ces diverses initiatives nous ont permis de présenter un budget sincère et équilibré pour l'année 2015. Toutefois, diverses préconisations devront être mises en œuvre afin d'assurer cette pérennité financière les années suivantes.

A l'heure où nous écrivons ces pages, d'autres réunions de travail sont programmées afin de finaliser le financement des travaux nécessaires à la mise en conformité du bâtiment et de maîtriser les dépenses futures aussi bien en matière de frais de fonctionnement que de masse salariale.

Lors de l'une de ces réunions, la Caisse d'Allocations Familiales a souligné la qualité du travail effectué par la Directrice de la structure qui se traduit par un taux de fréquentation légèrement au dessus de la moyenne justifiant ainsi l'existence et l'implantation de cette crèche.

Gilles TIXADOR



Calendrier des vacances scolaires - 2015-2016 Zone C

Rentrée scolaire des élèves Reprise des cours : mardi 1er septembre 2015	
Vacances de la Toussaint :	Fin des cours : samedi 17 octobre 2015 Reprise des cours : lundi 2 novembre 2015
Vacances de Noël :	Fin des cours : samedi 19 décembre 2015 Reprise des cours : lundi 4 janvier 2016
Vacances d'hiver :	Fin des cours : samedi 20 février 2016 Reprise des cours : lundi 7 mars 2016
Vacances de printemps :	Fin des cours : samedi 16 avril 2016 Reprise des cours : lundi 2 mai 2016
Vacances d'été :	Fin des cours : mardi 5 juillet 2016





VIE LOCALE

L'écriture et la peinture s'entremêlent à Sainte-Anastasie

Cette année, la Maison Euzéby et le Cercle Aleph présentent une exposition sur le thème de l'écriture dans la peinture. C'est le travail de cinq artistes qui sera exposé dans les pièces de la maison.

Matej Kren est un artiste slovaque, il propose des installations impressionnantes où les livres et l'écrit tiennent une place primordiale.

Gérard Lattier a 80 ans et depuis plus de 60 ans, il peint des ex-votos où des récits sensibles et amusants côtoient des images au style unique. La poésie et le comique se retrouvent au sein d'une oeuvre étrange et populaire.

Frédéric Clavère est un habitué de la Maison. Pour sa troisième participation, l'artiste marseillais montrera ses dernières peintures.

Toujours dans un style très provocant, les peintures de Clavère feront réagir les spectateurs assurément.

Rosalia Moisevna Rabinovich est une artiste de la propagande soviétique. Ses affiches durant les années 1930 étaient très prisées.

C'est une vingtaine de dessins qui seront montrés à Russan.

Dans des compositions d'une ultra modernité le message politique se devait d'être facilement lisible. Le travail avec les mots et les slogans est admirable.

Lilian Euzéby montre, quant à lui, quelques grandes peintures où les petits mots inscrits sont très importants car ce sont eux qui orientent le spectateur afin qu'il puisse profiter du paysage qui lui est proposé.

Vernissage le vendredi 17 juillet à partir de 19 heures.

L'exposition se tiendra du Mercredi 22 juillet jusqu'au vendredi 28 août. Tous les jours sauf le lundi et le mardi.

De 11h à 13h et de 17h à 19h30.

Le dimanche de la fête votive, le 26 juillet à 13 heures, le cercle Aleph organise son traditionnel Aïoli dans la cour de la Maison Euzéby. L'exposition restera ouverte toute la journée pour l'occasion.

Renseignements au 06 09 74 76 36



Titre de l'oeuvre: «Chantaient les roses ...»

Lilian Euzéby. Extrait de la série «Les dames blanches». 2014.

ASSOCIATION POUR LE DON DU SANG DE SAINT-CHAPTES

L'Association des donneurs de sang de Saint-Chaptes organisera au cours de ce second semestre 2 collectes de sang au foyer Pierre CLAVEL (situé sur le champ de foire de Saint-Chaptes).

Elles auront lieu les : **11 septembre et 20 novembre 2015**

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Christian CHABAUD : cm.chabaud@wanadoo.fr ou l'Association : dondusang.stchaptres@gmail.com





L'A.P.S.A.

Les
enfants



L'implication de l'Association des Parents d'Elèves de Sainte-Anastasie (A.P.S.A) dans la vie des enfants de notre école n'est plus à démontrer. Cette année encore, de nombreuses activités leur ont été proposées :

La Bourse aux Jouets a pris place, pour la première fois, au Foyer de l'Espace Paul Maubon. La bonne participation à cet évènement du mois de Décembre a permis de récolter des fonds utilisés au profit de la Bibliothèque de l'école.

Les enfants ont pris beaucoup de plaisir à participer à la sortie cinéma d'Uzès. Au programme : « Le chant de la mer » et le dernier Astérix « Le domaine des Dieux ».

Fidèles et nouveaux venus se sont retrouvés au traditionnel Loto du mois de Février. L'assistance, plus nombreuse que les autres années, a pu bénéficier de lots gracieusement offerts par Sud Est traiteur, l'entreprise Tixa Béton, le garage Mehdi, la Pizza du Gardon, le Bar « Le Castellat », MC Coiffure, nos boulangers Aline et Rémi.

Une participation importante des parents au Carnaval du mois d'Avril ! Aux sons des percussions de SONNAILLES, les enfants ont défilé dans les rues sous le regard attentif de « Madame Carnaval ». Le soleil et la bonne humeur étaient au rendez-vous pour la pêche à la surprise, les improvisations des « petits oufs » et une pièce de théâtre des « grands oufs », ces dernières organisées dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires. L'élection du meilleur déguisement a récompensé une « grande girafe » très fière de gagner un bon d'achat dans un magasin de jouets.

Félicitations aux participants et aux organisateurs qui ont contribué à offrir une si belle journée aux enfants.

OBJECTIF « BIBLIOTHÈQUE »

A l'initiative d'Alexandra BERNARD, professeur des écoles, l'A.P.S.A a décidé de rassembler les fonds alloués cette année à chaque professeur dans une enveloppe commune dédiée à la revalorisation de la Bibliothèque Centre Documentaire (B.C.D). Au programme : tri, achat de nouveaux livres, couverture, étiquetage, référencement et enregistrement dans un logiciel adapté acheté par l'A.P.S.A avec pour but la mise en place d'ateliers lecture pour les enfants du premier cycle et des emprunts de livres facilités pour les plus grands. Le travail n'est pas terminé et nécessitera encore de longs mois. Avis aux bénévoles qui souhaitent s'investir dans ce projet !!



**RÉUNION D'INFORMATION 2015-2016
et renouvellement du Bureau
Le Samedi 19 septembre 2015 à 20 h 30
Au Foyer d'Aubarne**

La Fête de l'École s'est déroulée cette année le 26 juin. A l'issue du spectacle présenté par les enfants dans les locaux du Foyer, ceux-ci ont pu joyeusement terminer cette année scolaire en participant activement à une kermesse placée sous le signe de la bonne humeur : structures gonflables avec toboggan, poneys et calèche, pêche au canard et atelier maquillage. L'apéritif et le repas ont été particulièrement appréciés et tous ont passé une très agréable soirée !

L'APSA remercie l'Association Sainte-Anastasie en Fête pour le prêt des comptoirs.





VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE



Pour contacter l'APSA
Chantal CASTERAS
Tél. 06 61 18 01 66 - apsa30190@gmail.com



La F.N.A.C.A est la plus importante Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie-Maroc-Tunisie. Créée le 21 septembre 1958 (en pleine guerre d'Algérie), elle est aujourd'hui encore l'association spécifique des anciens combattants en Afrique du Nord.

Laissons la parole à **Georges MOULIN**, Président de la F.N.A.C.A de Sainte-Anastasia :

« Pour ceux qui n'ont pas connu cette période : Oui, il y a eu la guerre et la République Française a envoyé ses enfants se battre en Afrique du Nord de 1954 à 1962. Savez-vous que nous avons été près de 3 millions à être mobilisés à l'âge de 20 ans ? Nous avons payé un lourd tribut : 30.000 morts, sans compter les invalides de guerre !

Le Comité F.N.A.C.A de Sainte-Anastasia, créé le 22 novembre 1992, est le 47^{ème} Comité du Gard. C'est grâce à une poignée de copains qu'il a vu le jour. Bien sûr, certains depuis ont quitté la région, d'autres sont décédés mais tous ont participé à sa création dans un véritable élan de camaraderie.

Le drapeau que nous portons avec fierté a vu le jour en Juillet 1993 grâce à la générosité d'adhérents, sympathisants et amis de la F.N.A.C.A.

L'Office National des Anciens Combattants (O.N.A.C) du Gard et le Comité F.N.A.C.A, fort de 130 adhérents et sympathisants, travaillent main dans la main. Ils apportent leur aide et leur soutien aux anciens combattants ou veuves d'anciens combattants dans le cadre d'actions de solidarité (aides, secours...).

Présents aux cérémonies du souvenir, nous organisons bénévolement, tout au long de l'année, des événements festifs (loto en Décembre, bal en Mars, sorties en car, repas champêtre en Juin...). Nous profitons d'ailleurs de l'occasion qui nous est donnée aujourd'hui pour remercier la Municipalité de l'aide financière qu'elle nous apporte chaque année ».

**Pour tout renseignement,
les anciens combattants peuvent s'adresser à :
Georges MOULIN – Tél.04.66.60.12.54**

La F.N.A.C.A présente son Bureau :

**Georges MOULIN : Président
Paul BARON : Vice-Président – Porte-drapeau
Maryse MOUTON : Trésorière**

Un grand merci à Marcel MOUTON, Louis BOYER, Fleur REBOUL et Daniel ADAM pour leur aide indéfectible dans l'organisation de nos manifestations.





VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE



ASSOCIATION ART ET CULTURE

PROGRAMME DU SECOND SEMESTRE 2015

SEPTEMBRE

Journée du Patrimoine 19 et 20 SEPTEMBRE 2015

A l'occasion des journées du Patrimoine, un concours de photos (couleur ou noir et blanc) est ouvert uniquement aux habitants de la commune, et portant sur Sainte-Anastasia et sa garrigue (pas de portrait) 3 photos maximum au format **18x24**.

Inscription avant le 1^{er} septembre

Dépôt des photos avant le 7 septembre 2015

3 lots : 75 – 50 – 25 euros



Pendant les journées du Patrimoine, 3 Expositions auront lieu au foyer d'Aubarne

- Exposition des photos de classe : 1900 à nos jours
- Exposition photos anciennes sur la commune
- Photos du concours

Samedi 19 septembre 2015 à 17h

Conférence sur la période du 1^{er} siècle après JC jusqu'au 10^{ème} siècle (Naissance effective du domaine de Ste Anastasia).

Cette conférence sera suivie d'un apéritif

Si vous êtes détenteur de photos anciennes (sur la commune et ses habitants) que vous souhaitez exposer, nous nous tenons à votre disposition.

Dimanche 20 septembre 2015 Vide grenier (Foyer d'Aubarne, Espace Paul Maubon)

Reprise des cours de dessin organisés tous 15 jours avec un professionnel (mardi matin à 9h30 au foyer d'Aubarne). Une rencontre avec un peintre aura lieu une fois par mois, afin d'étudier différentes techniques de peinture.

NOVEMBRE

Visite du **Musée de Mialet** (date à définir)

Marché de Noël : 29 novembre 2015

Clôture des dossiers d'inscription le 15 Octobre 2015.

DÉCEMBRE

Bourse aux plantes : Cette manifestation, non commerciale, est basée sur l'échange et le partage des plantes, graines ou tout simplement de conseils. Préparez vos boutures et garder vos graines.

Pour toute information et inscription, vous pouvez nous contacter :

par mail : artetculture.sainte-anastasia@gmail.com

par téléphone : **06 85 72 07 95** ou le **06 86 54 33 15**.



L'ENTENTE DU GARDON

L'Entente du Gardon a clôturé sa 11ème saison avec le 5ème tournoi CHALLENGE JEREMY LLOBET. Cette année ce sont 57 équipes qui ont participé à notre tournoi durant 4 jours dans la bonne humeur et sous le soleil (enfants, féminines, seniors).

Grace aux manifestations que nous avons faites (tournoi, loto, réveillon), le club a pu conduire les enfants licenciés au stade de la Mosson à Montpellier pour voir MHSC/PSG, accompagnés des éducateurs et de quelques parents. Les féminines, elles, sont parties un week-end à Malaucène pour un tournoi international.

Un grand merci à tous les dirigeants et personnes qui nous ont aidés tout au long de l'année et pendant nos manifestations.

L'Entente du Gardon vous accueillera les bras ouverts si vous souhaitez nous rejoindre dès la rentrée de septembre (joueur, joueuse ou encadrant).

Lydia CERBIGON
La Présidente,

C'est avec toujours autant de plaisir et de passion que nous clôturons cette 11ème saison. C'est beaucoup de travail mais le sourire des enfants est notre plus belle récompense. L'entente du Gardon est plus qu'un club, c'est une grande famille.

N'hésitez pas à nous rejoindre, pour plus de renseignements contactez nous au 06.21.60.97.43 ou au 06.10.60.04.92

Marine CERBIGON
Trésorière, éducatrice et joueuse



Le Vendredi 12 juin 2015, au Foyer communal, par « une belle soirée de partage », les associations clôturent leur année. Dès l'apéritif, Sainte-Anastasia Danse nous offre une série de danses traditionnelles avec notamment le fameux « brise pieds » du pays Vellave. Le ton est donné ! La suite ne sera qu'une valse de tangos, slows, madisons et rock and rolls. Les danseurs nombreux tournent, voltigent : une véritable « piste aux étoiles » pour le plus grand plaisir des spectateurs. Au micro et à la table de mixage, le meneur de jeux s'ingénie à choisir les musiques qui font danser. Nous le remercions pour ses choix. Chaleureux échanges, bonhommie et excellente participation sont les ingrédients d'une soirée réussie. Cet évènement local s'inscrit dans la vie de notre village !



G. HOULONNE



A propos du Qi Gong

Le rapporteur : Pouvez-vous me parler du Qi Gong ?

Gilbert Houlonne : Le Qi Gong est une gymnastique énergétique traditionnelle chinoise de relaxation, de remise en forme et de longévité, découlant de la philosophie chinoise. Le Qi Gong permet à l'homme de se recharger en ENERGIE en la puisant dans la NATURE (énergie du ciel et de la terre), renforce ainsi ses défenses et met au repos l'esprit par la MEDITATION. Le Qi Gong apporte aussi à l'homme l'harmonie entre le corps et l'esprit et entre l'homme et l'univers.



Le rapporteur : Beau projet mais comment y parvenir ? Faut-il être chinois pour pratiquer ? Cette forme d'apprentissage correspond-elle à notre esprit, à nos habitudes ?

G.H. : En fait, si le Qi Gong est une technique découlant de la philosophie chinoise, il développe des principes exprimant des valeurs universelles : la respiration (essentielle à la vie, concentrée dans le bas-ventre ou par l'aide de l'esprit), la compréhension (des mouvements du corps développent la mémoire, la concentration...), les déplacements corporels (posture, position debout, assise, couchée) développent les principes de latéralité, la notion d'axe vertébral, l'équilibre avec le centre de gravité. Au niveau de la faisabilité, il est nécessaire de pratiquer régulièrement. Expliquer, comprendre, répéter sont autant d'ingrédients à mettre en œuvre pour réussir. Au cours des séances, je redis très souvent : « l'essentiel est de comprendre et prendre du temps ». Chacun progresse à son propre rythme en fonction de ses possibilités physiques ou psychologiques. Pendant le cours, il n'est pas surprenant de dire « savoir regarder, c'est travailler... ». D'autre part, je fais souvent référence à la vie quotidienne pour appréhender les mouvements : par exemple, déplacer une bouteille de gaz, se baisser sous l'évier pour prendre quelque chose.

Le rapporteur : Croyez-vous que le Qi Gong est praticable par tous ?

G.H. : Le Qi Gong peut être pratiqué à tout âge, du jeune enfant jusqu'aux personnes âgées. Le Qi Gong est très riche, il se manifeste dans de très nombreux enchaînements pouvant intéresser tous les âges. L'enseignement peut donc s'adapter aux besoins des pratiquants. Chez les jeunes enfants, les jeux proposés sont des aides au développement psychomoteur. Chez les personnes actives, les exercices aident à vaincre la fatigue chronique et le surmenage. Chez les personnes âgées, il lutte contre les douleurs rhumatismales, les blocages articulaires, il permet de se maintenir en forme. Le Qi Gong apporte ainsi une contribution à l'amélioration des conditions de la vie moderne.

Le rapporteur : Quelques réflexions sur votre cours de Qi Gong à Sainte-Anastasia ?

G.H. : C'est avec un énorme plaisir que j'enseigne le Qi Gong dans notre commune. Je voudrais profiter de cet entretien pour remercier Monsieur le Maire et son conseil municipal de m'offrir des conditions d'enseignement excellentes. Je remercie également tous les élèves qui m'ont fait confiance à l'occasion de ces moments de détente.

Gilbert HOULONNE

*Infirmier enseignant en techniques psychocorporelles
Diplômé en Qi Gong, relaxation, shiatsu et
manutention des malades et handicapés*



DESTINATION SORTIES ENTRE AMIS !

Du 15 juin au 15 septembre 2015

BESTOS, CINE, BOWLING, LASER GAME, KARTING, ACCOBRANCHE, SQUASH, PISCINE...

PASSEPORT ETE

Le chèqueier loisirs maxi à prix mini **26€** (Quantité limitée)

ORLOJ
La société gestionnaire de Nîmes
8 rue de l'horloge
04 66 27 76 86
<http://orloj.nimes.fr>

Nîmes
La Ville avec un accent



L'École de Musique

Association Loi 1901

www.musiquemonique.com

**ECOLE DE MUSIQUE
de Sainte ANASTASIE**

Siège Social

332 chemin n°2 du Castellas Aubarne
30190 Ste ANASTASIE

Siret 383 296 522 00014

Code APE 913 E Agrément 30/JEP/139/1993
Création Décembre 1988

Partenaire Musique Pour Tous

Siret 451 692 347 00011

Code APE 923 A Agrément 30/JET/15/03
Licence spectacle 30 0790
Création Avril 1986

Adresse des cours :

Place de la Mairie - RUSSAN

Ecole de musique fondée et créée depuis 1967
par sa directrice Monique RICHARD

Titulaire de la carte de compositeur et arrangeur

Médaille de Bronze d'Harmonie et contrepoint

Médaille d'Argent de Formation musicale

3ème Mention d'Histoire de la Musique

Médaille d'or de Musique de Chambre

1^{er} Accessit Cours supérieur de Piano

Médaille d'or de Lecture à vue

*Disciplines enseignées
pour enfants (dès 4 ans) et adultes
avec des professeurs diplômés*



- 
- Piano
 - Synthétiseur
 - Chant
 - Violon
 - Alto
 - Violoncelle
 - Flûte traversière
 - Flûte à bec
 - Clarinette
 - Basson
 - Saxophone
 - Trompette
 - Tuba
 - Batterie
 - Xylophone
 - Djembé
 - Guitares
 - Eveil musical
 - Solfège

Inscriptions pour la rentrée 2015/2016

Tous les **JEUDI** de Septembre
à l'École de Musique

Place de la Mairie de RUSSAN

de 17h à 20h

Vous pouvez avoir des renseignements
par téléphone au **04. 66. 63. 03. 03**



Chouette des Hiboux !!!

La vie nocturne effraie et les croyances ont la peau dure mais si l'on prend le temps de connaître ces oiseaux aux incroyables adaptations, la peur du mauvais présage peut se transformer en véritable fascination.

Venez en apprendre plus sur ces prédateurs nocturnes lors d'une conférence proposée par Nîmes Métropole dans le cadre de son programme de « Valorisation des sentiers de randonnée » et animée par le Centre Ornithologique du Gard.

Rendez-vous le 18 juillet 2015 à 20h

au Syndicat Mixte des Gorges du Gardon à Russan.

Inscription obligatoire auprès de Tiffany, animatrice au COGard, au 06.23.30.26.55.



Les Enfants Chantants



L'association, animée par des bénévoles amateurs, accueille des enfants qui désirent s'exprimer par le chant chaque mercredi, au foyer de Sainte-Anastasie et leur offre cette opportunité en adhérant à l'association.

Autour de Nathalie, ils apprennent, à partir d'une bande son, les chansons de variété de leur choix, selon leur sensibilité, une gestuelle et une mise en scène qui leur est propre. Ils présentent également le fruit de leur travail lors de petits concerts et d'animations bénévoles en Maisons de retraite à Saint-Geniès, Saint-Chartes, Moussac, Serre Cavalier, Serre Paradis ainsi que lors d'une journée rencontre avec le groupe « les uns différents » et ensemble, est organisé un concert à la maison de retraite de Saint Geniès de Malgoires.

Ce mixage intergénérationnel donne autant de joie à ceux qui donnent qu'à ceux qui reçoivent et ces échanges sont très conviviaux.

Photos issues d'une rencontre. Pour tout renseignement contacter le 07 78 05 09 29



PENSEZ A L'OPERATION BRIOCHES !

L'ADAPEI 30 (Association Départementale de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales du Gard) organise du 05 au 11 Octobre 2015 sur notre département sa traditionnelle opération brioches.

Cette action annuelle, soutenue et parrainée par le mouvement parental UNAPEI, s'inscrit dans le cadre de la semaine nationale de la personne handicapée. Son objectif, sensibiliser l'opinion publique au handicap mental. A cette occasion, des brioches (350 Gr pur beurre) seront proposées à la vente par une équipe de bénévoles. L'intégralité des sommes ainsi recueillies sera intégralement utilisée par l'ADAPEI 30 sur le département du GARD. Ce geste solidaire permet de répondre directement aux attentes des personnes en situation de handicap. Avec votre soutien, divers projets verront le jour : développement de structures spécialisées, acquisitions d'équipements, activités de loisirs...

Positionnement des stands sur la commune de Sainte-Anastasie :

*Le Jeudi 08 Oct de 08h00 à 11h30 sur la place de RUSSAN

*Le Dimanche 11 Oct de 08h00 à 12h00 sur la place de RUSSAN

Vous souhaitez soutenir cette action mais vous manquez de disponibilités, devenez collecteur bénévole auprès de vos proches, amis, collègues de travail, associations, etc... Rien de plus facile, prenez contact avec le coordinateur de l'opération, coordonnées ci-dessous :

Jacky REBUFFAT au 06/82/20/62/77. (Président Adj et coordinateur départemental de l'opération brioches).
E-MAIL : Jacky.rebuffat@adapei30.fr

*En cas d'intempéries, ces stands seront positionnés sous le préau situé dans la cour de la mairie.

+ d'infos sur l'association : www.adapei30.fr



LA SOCIÉTÉ DE CHASSE COMMUNIQUE POUR LA SAISON 2015/2016

Assemblée Générale d'ouverture le 18 Juillet 2015 à 18 Heures au Foyer communal.

2 Remises de cartes :

Samedi 08 Août de 9 H à 12 H - Samedi 12 Septembre de 10 H à 12 H au nouveau RDV de chasse.

PRIX DES CARTES :

- MEMBRES	80€
- NON RÉSIDENTS	110€
- ACTIONNAIRES SANGLIERS	250€
- ACTIONNAIRES TOUT GIBIER	370€

GIBIER LACHE POUR LA SAISON 2015/2016

10 trios de lièvres

Ouverture de la garrigue le dimanche 13 Septembre 125 Perdrix et 125 Faisans
+ 3 lâchers de 80 faisans en cours de saison

Dimanche 08 Novembre 2015

Dimanche 13 Décembre 2015

Dimanche 03 Janvier 2016



Ouverture de la plaine le Dimanche 04 Octobre à 8 H. 750 Perdrix réparties en plusieurs fois + 50 Faisans.

Ouverture du sanglier le Samedi 15 Août.

Ouverture de la caille et de la tourterelle des bois le Samedi 29 Août.

Pour tous renseignements, contacter le Président Serge VINCENT

Tél.domicile 04.66.63.22.86 **de 18h à 19h uniquement**

Tél.portable 06.20.42.17.82 Horaires de travail

RESPONSABLES GROS GIBIERS :

OLYMPE Jérôme	06.01.86.10.58	Horaires de travail
BRUGUIER Lionel	07.70.93.20.68	Horaires de travail

A partir du 01 Novembre 2015, les cartes à la journée seront disponibles au **BAR LE CASTELLAS** au prix de **16€**.

La société de chasse tient à remercier chaleureusement la Municipalité pour la mise à disposition d'un terrain et de ses infrastructures ainsi que les intervenants extérieurs qui ont participé bénévolement à la mise en place du local.

Retrouvez-nous sur le site : **LA DIANESTEANASTASIE**

Bonne saison à tous !

Le Président, VINCENT Serge



Conformément à ses engagements, la Municipalité a proposé à la Société de Chasse un terrain communal mis gracieusement à sa disposition. Un grand remerciement à l'entreprise TRANS LITTORAL, en la personne de M. Laurent PORELLI, gérant qui a offert à la société de chasse le container qui les abrite aujourd'hui. Bravo à tous les bénévoles qui ont aidé à son installation et son aménagement.



Les Délices d'Aline et Rémi

... Boulangerie Pâtisserie ...

27. Avenue des Gorges - Russan - 30190 Sainte-Anastasia

Ouverture du Mardi au Dimanche
de 6h30 à 12h30 et de 16h30 à 19h30

Fermeture le Dimanche après-midi et le Lundi toute la journée

04 66 63 11 32

Les Coudurières
Camping à la ferme



M^{me} Josiane Robert

30190 Russan Sainte Anastasia
Téléphone : 04.66.81.09.27
Portable : 06.18.39.15.53

Anastasie
AR
Rénovation

Maçonnerie Générale
Carrelage

MOLÈS ÉRIC : 06 24 93 52 59

CÉVENNES TRUFFES

Négoce Produits des Bois
Champignons & Truffes
Gros et demi gros

06 09 50 35 25

MC coiffure
mixte

04 66 58 47 91

du Mardi au Vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h
le samedi en continu : 9h - 17h

23 Rue de l'Hotel de Ville. 30190 RUSSAN

BAR LE CASTELLAS

Place de la fontaine
30190 St Anastasia
Tél.: 04 66 03 83 26

NOUVEAU PROPRIÉTAIRE



Alu'dépannage

Pose toutes menuiseries
Serrurerie Alu, PVC, volet roulant...

d.rebuffat1@orange.fr

Fixe : 04.66.22.60.60 - Port. : 06.15.63.73.61

Contact : Daniel Rebuffat - La Bégude - 30190 Ste Anastasia

SIRET : 534 316 872 00017

Saladerie



Chez Cathy **SNACK**

06 38 10 15 97

Place de la Fontaine 30190 Sainte Anastasia



CLUB « GYM DÉTENTE »

Si vous voulez garder la forme, travailler l'équilibre, la coordination, vous décontracter dans une ambiance agréable et détendue, venez essayer les cours de gymnastique tonique ou gymnastique douce.

Certificat médical obligatoire.
Inscriptions à partir de 16 ans.

Reprise des cours au foyer Espace Paul Maubon :

Gym-tonic :

Lundi 14 septembre 2015 de 20h à 21h
Mercredi 16 septembre 2015 de 18h à 19h

Gym-douce :

Vendredi 18 septembre 2015 de 9h30 à 10h30

Renseignements :

Mme Fabrégas : 04 66 81 06 39

Mme Aubert : 04 66 81 04 23



SAINTE-ANASTASIE ET UN « ONE MAN SHOW »

de Benoît Labannierre à l'espace «Paul Maubon» en Avril dernier

En bon enseignant, il s'est attaché le public, en veillant qu'il réponde aux critères du succès. Fréquence des applaudissements et intensité des rires. Nous avons réussi cette épreuve !

Nous partions avec un handicap de taille, l'appartenance à la commune de «Sainte-Anesthésie», d'où le risque d'endormissement. Ce ne fut pas le cas !

Bien sûr, c'était déjà une blague.

L'histoire, une belle ballade dans l'enfance avec les épisodes de l'école primaire, du collège, du lycée.

Dans la vie de couple, de père, et au cours des grands événements du monde.

Le burlesque, les jeux de mots, les situations atypiques se sont mélangés, constituant le tissu de la verve intarissable de Benoît Labannierre.

Avec son visage et ses yeux, il dessinait des prises de vue d'une expression fulgurante. Les gestes et ses mouvements exprimant les situations, les événements comme autant de tableaux.

Tout cela sans lâcher le public, offrant même à un habitant connu de tous, des répliques et un nom de scène «maître Capello», la malice des propos continuait à nous ravir.

Oui, «j'ai oublié de vous dire» est vraiment un spectacle comique qui nous a fait rire à gorges déployées. Je pense même que les quelques «pisse vinaigre» qui croyaient résister à cette contamination générale, en ont eu pour leur frais.

Ils ont ri !

Benoît Labannierre a tracé avec brio un véritable parcours de vie, où chacun d'entre nous s'est retrouvé. Un parcours de vie, nous pouvons même affirmer un véritable parcours de santé, où il nous a démontré que «le rire est le propre de l'homme».

Le petit rapporteur,
G. Houllonne



Les Marchés du Jeudi

ROLLAND NOHAN

vendeur ambulant en charcuterie/
fromage/oeuf.....etc.....

CHEZ MA NÈNE ET NONO

06/37/23/05/17

1 impasse de la fonète
30700 Saint Quentin la poterie
rollandnohan@yahoo.fr

SEVERINE

Dans votre village

L'etoile des mers
POISSONNERIE

Tous les jeudis
Place du Marché
de 8h30 à 12h45

Malasou

Fruit et légumes locaux

Tous les jeudis
sur le petit marché
de Russan

06 59 97 19 42

Capelli Fromages

Fromage de chèvre fermier
au lait cru

Producteur Sainte-Anastasia

04 66 63 16 46



Rôtisserie Bibine



POULETS - PILONS - CUISSES

Tél : 06 48 87 29 36

NEOTECH 30

SITE SURVEILLE

- Alarme ●
- Intrusion incendie ●
- Télésurveillance ●
- Vidéosurveillance ●
- Automatisme ●
- Téléphonie ●

pauquet@neotech30.com

Tél > 04 66 37 36 86 - 06 09 73 20 09

Gîte des Figourières

Gîte d'étape
Chambres et table d'hôtes
Salle de réception

Hameau de Russan

F -30190 Sainte-Anastasia

☎ +33 (0)4 66 63 89 89

☎ +33 (0)4 66 63 89 88

Web : www.gitesainteanastasia.com
E-mail : infos@gitesainteanastasia.com



SAINTE-ANASTASIE DANSE



Bonjour à tous !

L'association Ste Anastasie Danse sera heureuse de vous accueillir pour l'année 2015-2016. Nous vous proposerons, pour la rentrée, quatre animations : Claquettes, danses de salon, danses traditionnelles et Gym danse (Travail en profondeur, méthode Pilate, pour préserver le corps). Les cours de danses traditionnelles sont animés par des bénévoles, les cours de claquettes, danses de salons et Gym Danse par une professionnelle.

Inscription à l'association 15€ par personne et 25€ par famille.

Préinscriptions, renseignements :

berangerem30@orange.fr - 04 66 63 05 55 - 06 88 51 52 53



Pour cette année écoulée...

- * Nous avons eu notre journée champêtre le 14 septembre ouverte aux adhérents, leur conjoint et conjointe,
- * notre bal le 4 octobre avec Cire tes souliers,
- * le 17 décembre un repas pour clôturer l'année 2014,
- * le 07 mars une magnifique soirée pour la St Patrick au son de la cornemuse, animée par un duo qui vient d'Ecosse : « Dancing Feet ». Le groupe écossais a pris plaisir, comme d'habitude, à animer cette soirée. En effet une ambiance conviviale rayonnait lors du bal. Nous avons constaté une très bonne participation du public lors des danses. Le repas et la décoration Pub Irlandais furent très appréciés des participants.
- * Le WE du 11 et 12 avril, 18 adhérents ont participé à un stage de danses Cajun.
- * Le 12 juin nous avons participé à un repas qui a réuni plusieurs associations du village à l'initiative du « Cigalon ».

Voici le programme pour l'année 2015 / 2016...

D'autres manifestations pourront s'ajouter !

- * Dimanche 06 septembre, journée champêtre pour les adhérents.
- * Samedi 17 octobre 2015, bal avec le groupe Vieux cheval, ouvert à tous. Ambiance conviviale pour toute la famille.
- * Samedi 5 mars 2016, fête de la St Patrick ouvert à tous, ambiance conviviale, ceux qui désirent participer au repas, réservez très tôt ! (nombre de repas limité).
- * Stage de danse XIX siècle le 23 et 24 janvier 2016 ouvert à tous. Intervenante : Yvonne Vart.

Pour nos bals ouverts à tous, nous faisons en sorte de prendre des groupes qui permettent à tous de passer une bonne soirée. Il y a des danses de couples et des danses de groupe simple pour que chacun puisse s'amuser.

L'association remercie la Municipalité pour la mise à disposition du foyer lors de nos différents ateliers et manifestations.

Pour tous renseignements et pour les inscriptions, n'hésitez pas à nous contacter :

Berangerem30@orange.fr - 04 66 63 05 55

Michel MARTIN et les adhérents.





VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

Premiers pas du Club Le Cigalon, le club des seniors de Sainte-Anastasie



La première année d'existence est décisive pour une association. Une association ne doit son utilité que par ses adhérents. Ainsi, Le Cigalon en doit le mérite à ses soixante-dix primo-adhérents qui lui donnent la force et la motivation nécessaire pour poursuivre l'aventure. Le club est officiellement créé en Préfecture du Gard le 29 décembre 2014 sous le n° W302011958 et a fonctionné depuis le mardi 06 janvier 2015.

Il adhère à un mouvement solidaire et reconnu d'utilité publique « GENERATIONS MOUVEMENT LES AINÉS RURAUX ». La salle d'activités, située en mezzanine du Foyer Paul Maubon, est prêtée gratuitement par la commune et l'installation des tables a été faite par les agents municipaux.

Le projet de ce Club présente un caractère d'intérêt général permettant à des personnes, voulant garder un lien social, de se regrouper dans un mouvement associatif privilégiant les relations de voisinage et de proximité ainsi que de disposer d'activités. Il s'inscrit dans le désir de participer à la vie locale en coopération avec les autres associations et en soutenant les opérations nationales comme « la semaine bleue ». Il permet également à chaque adhérent, qui le désire, de bénéficier des loisirs proposés par la Fédération du Gard des aînés ruraux. Une personne membre du bureau siège au Centre Communal d'Action Sociale de la commune.

Quel est le bilan de ce premier semestre ? Est-il encourageant ?

Le Club est ouvert tous les mardis après-midi de 14 heures à 17 heures.

Il est proposé, soit un moment de rencontre avec jeux de société (belote, scrabble, tarot...) ou une heure de formation à l'informatique et internet. Une pause café ou thé est proposée durant cet après-midi.

En collaboration avec l'Association Art et Culture, une sortie au Parc aux camélias et au Musée PAB d'Alès s'est concrétisée le vendredi 27 mars 2015.

Le Club a participé au repas de la trêve estivale du 12 Juin 2015 avec les associations AATCC, Art et culture, Gymnastique Détente, Sainte-Anastasie Danse et Les joyeux Accents.

La sortie en car à Marseille et le MUCEM du vendredi 26 juin 2015 a servi de « ballon d'essai » avec succès.

Quelles sont les prévisions pour le second semestre ?

La reprise du Club est prévue pour le mardi 02 septembre 2015.

Une sortie en car (départ devant la mairie, retour même endroit) à Pézénas capitale des états du Languedoc du XVII^{ème} siècle qui permit à Molière d'y installer son « Illustre Théâtre » est programmée pour le vendredi 2 octobre 2015 (pour 65€ transport en car, déjeuner et visite guidées comprises).

La semaine bleue se déroulera semaine 42.

Nous sommes à la recherche de volontaires pour lancer l'animation danses en couple. Il n'y a pas d'obligation de savoir danser. Les duos femme/ femme sont acceptés si l'une des partenaires prend le pas du danseur.

Adhérer, c'est faire exister l'association. Son dynamisme dépend de la participation de ses membres, c'est à dire de ses adhérents.

Le Bureau

Pour tout contact : - Louis POTEZ au 04 66 63 83 27 ou Georges RAUTURIER au 06 13 86 59 56
- par mail à l'adresse suivante : seniors.steanastasie30190@gmail.com

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES (Mise à jour juillet 2015)

Lorinne CHEUCLE :	04.66.74.45.41
Sandrine ISAIA :	04.66.63.14.68
Chantal LERONDEAU :	04.66.22.39.91 / 06.52.88.77.73
Laurance PELEGRIN :	07.71.16.07.72
Vanessa PLATON :	04.66.20.53.74 / 06.09.17.30.21
Sabine PONT :	06.10.42.29.60
Christelle RAVENT :	04.66.63.03.33
Corinne RIUS :	06.95.87.85.32





LISTE DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION	NOM du RESPONSABLE	TELEPHONE
AATCC	M. Gilbert HOULONNE	06.83.03.00.62
ALEPH	M. Lilian EUZEBY	06.09.74.76.36
APSA	Mme Chantal CASTERAS	06.61.18.01.66
ART ET CULTURE	Mme Nancy BRUYAS-BOUQUET	06.85.72.07.95
ARTURO ET CIE	Mme Vanessa PLATON	06.09.17.30.21
CITOYENNETE ECOLOGIE	M. Patrick DAIGNES	04.66.63.05.26
ECOLE DE MUSIQUE	Mme Monique RICHARD	04.66.63.03.03
ENTENTE DU GARDON	Mme Lydia CERBIGON	06.10.60.04.92
ENVIE DE...	Mme Mériila DESCARPENTRIES	06.61.33.54.78
FNACA	M. Georges MOULIN	04.66.60.12.54
GYMNASTIQUE DETENTE	Mme Mireille FABREGAS	04.66.81.06.39
LA DIANE Société de chasse	M. Serge VINCENT	04.66.63.22.86
LA GALANTE PRODUCTIONS	M. Walter BADET	06.35.33.35.50
LE FIL DE SOIE	M. Athon LEFORMAL	04.66.63.12.80
LE CIGALON	M. Louis POTEZ	06.80.05.64.13
LES AMIS DES ENFANTS DU MONDE	Mme Jacqueline GINER	04.66.81.03.77
LES ENFANTS CHANTANTS	Mme Nathalie FELJAS	07.78.05.09.29
LES JOYEUX ACCENTS	Mme Monique CAZEAUBON	04.66.63.13.24
SAINTE-ANASTASIE COMMUNICATION	Mme Corinne TIXADOR	06.11.36.09.69
SAINTE-ANASTASIE DANSE	M. Michel MARTIN	04.66.63.05.55
SAINTE-ANASTASIE EN FETE	M. Daniel GRIOLET	06.23.87.04.89
ZAPATEO	Mme Valérie LAFON	06.30.90.16.12

**Le prochain
journal municipal
paraîtra en Janvier 2016**

**LE FORUM DES ASSOCIATIONS
AURA LIEU LE JEUDI 27 AOÛT 2015 A 18H
AU FOYER – ESPACE PAUL MAUBON**



LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque fonctionne grâce à des ouvrages mis notamment à la disposition de la population par le Bibliobus. La fréquente « non-restitution » de certains de ces ouvrages nous amène à devoir régler au Conseil Départemental la valeur des

livres manquants.

Afin de pouvoir procéder au suivi des prêts et au renouvellement progressif des ouvrages non restitués, un règlement intérieur et le versement d'une cotisation annuelle ont été votés lors du Conseil Municipal du 30 décembre 2014. La carte d'adhésion « familiale » assortie d'une cotisation de 5 euros est désormais instituée.

Actuellement, la bibliothèque est ouverte : le Lundi de 09 h 00 à 11 h 00 et le Mercredi de 09h à 10h

Pour toute information, veuillez contacter : Stéphanie GIRARD au : 06.46.31.69.24

LA BIBLIOTHÈQUE RECHERCHE DES BÉNÉVOLES !

Vous voulez rencontrer d'autres personnes ? Vous désirez vous impliquer dans la vie locale ? Vous avez un peu de temps libre ? Vous souhaitez faire partager votre goût de la lecture ? Nous avons besoin de vous pour faire vivre la bibliothèque !
Merci de bien vouloir contacter Danièle POULLET, conseillère municipale.



Pose de clôtures Portails et portillons

CLEMENTI BERNARD

- > Affichage ->
- > Montage publicitaire ->
- > Pose de clôtures ->
- > Portails et portillons ->



191 D 418 Russan
30190 SAINTE-ANASTASIE

Tel / fax : 04 66 63 12 95
Portable : 06 71 97 48 08

Vitalisma
naturopathie - sophrologie
formations

- Réglage alimentaire
Nutrithérapie
- Gestion du stress
- Drainage lymphatique
- Réflexologie - Aromathérapie
- Ateliers - Formations

111 lot. le Pradet 1 Aubarne
30190 Sainte Anastasie

vitalisma@sfr.fr 06 31 97 26 23
www.vitalisma.fr

Vire



Tous dépannages
Plomberie
Chauffage
Climatisation
Fioul - Gaz
Pompe à chaleur
Plancher chauffant

04.66.63.12.38 06.19.70.06.48

Michel VIRE

2, Route d'Uzès 30190 Dions



Vin de pays du Duché d'Uzès
Vin de pays d'Oc
Hameau de Vic, 30190 Sainte
Anastasie

Tél. 04 66 81 05 61
port : 06 17 22 40 45

INFORMATIONS GÉNÉRALES



Vous avez rendez-vous !

Du 23 au 26 juillet 2015 :	Fête Votive
Judi 27 août 2015 :	Réunion d'information sur les TAP - Foyer
Judi 27 août 2015 :	Forum des Associations - Foyer
Judi 27 août 2015 :	Permanence cantine - Foyer
Vendredi 28 août 2015 :	Permanence cantine - Ecole
Mercredi 2 septembre 2015 :	Permanence TANGO en Mairie
19 et 20 septembre 2015 :	Journées du Patrimoine
Dimanche 20 septembre 2015 :	Vide-greniers
Du 12 au 18 octobre 2015 :	La semaine bleue
Samedi 14 novembre 2015 :	Loto protestant
Dimanche 29 novembre 2015 :	Marché de Noël
Dimanche 20 décembre 2015 :	Loto de la FNACA
Dimanche 10 janvier 2016 :	Voeux de Monsieur le Maire et du Conseil Municipal
Samedi 16 janvier 2016 :	Rendez-vous des Aînés
Dimanche 7 février 2016 :	Loto de la Paroisse



NUMÉROS UTILES

Mairie	04.66.81.01.58
Ecole publique	04.66.63.12.28 Directeur : M. APPY
Cantine scolaire	04.66.63.02.28
Crèche – SIVU des Meyranes	04.66.63.95.33
Bibliothèque	06.46.31.69.24

Repas à domicile (65 ans et plus, malades et handicapés)

prix repas : 5,26 euros

Tél. SAVEUR-SERVICE – 06.29.38.91.52

Nîmes Métropole	04.66.02.55.55 (standard)
Conseil Général	04.66.76.76.76
Préfecture	0820.09.11.72

Nîmes-Métropole Déchetterie : ramassage des recyclables (tri sélectif) : Hameaux de Russan, Vic, Campagnac et Les Mas : mercredi matin ;

Les Bégudes : jeudi matin

Services d'Urgence



Gendarmerie St-Chaptes	04.66.81.20.73
Cabinet médical	04.66.81.07.58
Docteur VIAN	06.25.65.18.73
Docteur MEYRAND	06.22.02.58.40
Anne ALLEMAND (Kinésithérapeute)	04.66.63.81.69
Assistante sociale (sur RDV)	04.66.03.48.00
Centre anti-poison Marseille	04.91.75.25.25
EDF-GDF	0810 030 810
ERDF	0810 058 714
SAUR	04.30.62.10.00



BOURDIN Alexia	04.66.63.07.78/06.27.79.28.01
GAUBIAC Muriel	04.66.20.24.08/06.13.66.48.82
LACOMBE Christelle	04.66.22.31.63/06.21.23.57.95
PENE Bruno	06.03.93.09.91
VERGNES Gina	06.03.93.09.91

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Clarence VELO né le 02/12/2014
Jeanne SCHMITT née le 23/12/2014
Jules LESPINASSE né le 19/01/2015
Mathilde MORELL née le 30/01/2015
Enzo BABOIS né le 10/02/2015
Louise SABATIER DELARUE née le 24/02/2015
Lina HAJJI née le 24/03/2015
Eva HAJJI née le 24/03/2015
Marilou BONNET née le 11/04/2015
Rafael ESPAGNAC né le 13/05/2015
Catéleya LELIEVRE née le 26/05/2015
Diego LELIEVRE né le 26/05/2015

MARIAGES

Denis DURAND et Fabienne VAN DER SCHUEREN le 11/04/2015
Laurent PLADYS et Cindy RODRIGUES le 23/05/2015
Eric LASSAUCE et Isabelle SERRES le 30/05/2015
Fabrice MEISS et Christine GAUTHIER le 13/06/2015
Thomas DUBOURD et Audrey FORESTIER le 20/06/2015

DÉCÈS

Magalie HYENNE décédée le 17/01/2015
Jacqueline ANINAT décédée le 19/01/2015
Chantal DEPOUX décédée le 14/02/2015
Odette ROQUE décédée le 20/03/2015
Marcel EXBRAYAT décédé le 25/03/2015
Daniel VESSEAU décédé le 11/04/2015
Josette GRIOLET décédée le 21/04/2015
Gabrielle VALY décédée le 25/05/2015
Marie BERAUD décédée le 14/06/2015

JMB - MS MULTI-SERVICES

JEAN-MARC BASS

Travail soigné à petits prix

Electricité - Plomberie - Carrelage - Espaces verts
Entretien piscine - Menuiserie - Maçonnerie
Métallerie - Peinture - Logistique

2 Lotissement Les Figourières
30190 Sainte-Anastasia
jean.marc.bass@gmail.com

Portable : 07 822 835 68

SIREN : 799 215 801



*Création et fabrication de mobilier.
Mêlant subtilement style industriel et esprit loft*

ENTREPRISE BANCEL



MENUISERIE

BOIS - ALU - PVC



Menuiserie extérieure et intérieure
Fenêtres - Portes d'entrée - Portes intérieures
Volets battants ou roulants - Agencements
Cuisines

Neuf et rénovation

POMPES FUNEBRES

*Une prise en charge avec respect
et chaleur humaine*



Organisation complète d'obsèques
Cérémonie sonorisée
Contrats obsèques - Tout entretien - Caveaux
Articles funéraires

Une entreprise familiale à votre écoute

RUSSAN - 30190 SAINTE-ANASTASIE - Tél. 04 66 81 03 36 - Fax : 04 66 63 16 49 - bancel.men@wanadoo.fr

FÊTE VOTIVE STE ANASTASIE

23 - 24 - 25 - 26 JUILLET 2015

Aubade à la population de Sainte-Anastasie le samedi 18 juillet et dimanche 19 juillet

JEUDI 23 JUILLET

- 18H30 **ABRIVADO- BANDIDO** avec la MANADE DU GARDON
- 19H30 **APÉRITIF** animé par « CANAILL'SONGS »
- 21H00 **GRAND REPAS** sur la place de la Fontaine
Inscription et règlement avant le 15 juillet 2015 à la mairie
ou boulangerie du village ou Mr Griolet Daniel 06.23.87.04.89
Menu 15 euros : paella - fromage – dessert et vin.
- 22h00 **SOIRÉE CABARET** avec « CANAILL'SONGS »



VENREDI 24 JUILLET

- 18H30 **ABRIVADO- BANDIDO** avec la MANADE DU GARDON
- 19H30 **APÉRITIF MUSICAL** animé par l'orchestre « COCKTAIL DE NUIT »
- 21H00 **ENCIERRO** avec la MANADE DU GARDON
- 22H00 **GRAND BAL** animé par l'orchestre « COCKTAIL DE NUIT »

SAMEDI 25 JUILLET

- 10H00 **DÉJEUNER** à VIC, offert par la jeunesse de SAINTE ANASTASIE
- 11H00 **DÉPART DE « LA LONGUE »** avec la MANADE VELLAS
- 12H00 **APÉRITIF « VENTRE GLISSE »** avec ANIMASUD
- 15H00 **CONCOURS DE BOULES** 100 euros + mises
- 18H30 **ABRIVADO- BANDIDO** avec la MANADE VELLAS
- 19h30 **APÉRITIF MUSICAL** Animé par « DJ TRISTAN »
- 21H00 **ENCIERRO** avec la MANADE VELLAS
- 22H00 **GRAND BAL** avec « DJ TRISTAN »

DIMANCHE 26 JUILLET

- 10H00 **DÉJEUNER** au Domaine Fontaine Boulbon, offert par Le comité des Fêtes de DIONS
- 11H00 **DÉPART DE « LA LONGUE »** avec la MANADE DU SEDEN
- 12H00 **APÉRO-MOUSSE** avec ANIMASUD
- 15H00 **CONCOURS DE BOULES** 100 euros + mises
- 18H30 **ABRIVADO- BANDIDO** avec la MANADE DU SEDEN
- 19h30 **APÉRITIF MUSICAL** Animé par ANIMASUD
- 21H00 **ENCIERRO** avec la MANADE DU SEDEN
- 22H00 **GRAND BAL** avec ANIMASUD

